4e Année Nº 169 Le Nº 0$50 Jeudi 25 Novb. 1943

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Photo HESBAY

BAS-RELIEF A ANGKOR. — *Une pratique séculaire !*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTÉRÊT VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 $ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 $ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à	TROIS MOIS	de date
à 100 $ 60	à	SIX MOIS	de date
à 101 $ 20	à	NEUF MOIS	de date
à 102 $	à	UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10 000 et 100 000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

4e Année - N° 169 25 Novembre 1943

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :
Un an : 25 $ 00, 6 mois : 15 $ 00
Etranger :
Un an : 35 $ 00, 6 mois : 20 $ 00
Le numéro : 0 $ 50

SOMMAIRE

Vérité à Lisbonne 1
Nos grands Gouverneurs généraux. — Paul Doumer au travail, par R. BOURGEOIS .. 3
Réflexions au long des pistes (suite). — *IV. Bucoliques Khas*, par le Docteur G. FAURE 7
S. A. I. le Prince Bao-Thang, cinquième enfant impérial d'Annam 9
Le kiosque de l'I. P. P. à Hué 9
Sœur Durand, Visitatrice des Filles de la Charité en Indochine, par X. 11
La romanisation au Laos, par THAO KHAM 14
Le mobilier « Colonial » cochinchinois à l'époque des amiraux gouverneurs, par André COUÉ 15
Humour annamite 21
La vie des tireurs de pousse-pousse à Hanoi, par le Docteur NGUYÊN-XUAN-CHU .. 22
Ebauche d'une classification des Moï au point de vue culturel, par P. GUILLEMINET 25
Au service de l'Indochine et de la France 28
La remise de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à S. E. Nguyên-dinh-Trong par l'Amiral Decoux 29
La Semaine dans le Monde 30
Revue de la Presse Indochinoise 31
La Vie Indochinoise 32
Courrier de nos lecteurs 34
Mots croisés n° 136 35
Solution des mots croisés n° 135 35

Abonnements : *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

Changements d'adresse : *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.*

Règlements : *Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture*

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VÉRITÉ A LISBONNE...

Le récent accord anglo-portugais vient à nouveau d'attirer l'attention sur cet heureux pays de Lusitanie qui poursuit, malgré la guerre, une vie dans l'ensemble paisible et prospère.

Les Anglo-Saxons n'ont pas hésité à cette occasion, à souligner l'œuvre du docteur Salazar qui, de 1927 à nos jours, a fait du Portugal un des pays les plus « sains » de l'Europe.

Il nous a paru plaisant de rapprocher cette nouvelle, sans plus de commentaires, de quelques déclarations du Président Salazar sur les principes majeurs de l'Etat portugais rénové.

Nos lecteurs constateront que, aux yeux de la Grande-Bretagne, ce qui est vérité à Lisbonne est erreur à Vichy. Ceci démontre le cas que fait la « championne de la guerre des démocraties contre les dictatures » des principes idéologiques.

Ils concluront sans peine avec nous qu'aujourd'hui comme toujours, l'Angleterre n'obéit qu'à l'appel de son intérêt national.

Qui l'en blâmerait d'ailleurs ? Faisons seulement comme elle et poursuivons l'œuvre du Maréchal qui est pour nous le gage du salut ; le fait expérimental du Portugal est là qui prouve le caractère viable et l'excellence des principes de notre redressement. Qui s'en étonnerait, au reste, puisque le docteur Salazar a toujours déclaré s'être inspiré, dans ses principes, des maîtres de la pensée politique française ?

"Nous sommes anti-parlementaires, anti-démocrates, anti-libéraux et nous voulons constituer un Etat corporatif. De telles affirmations sont capables de faire trembler certains peuples — voire même de causer de l'horreur à quelques-uns — plus habitués à corriger par les vertus de leur formation sociale les défauts de leur système politique, qu'à envisager les dommages causés par ces mêmes institutions dans les pays qui ont une formation différente. Mais, sincèrement, il n'y a pas là de quoi frémir ; en fin de compte, nous sommes à la recherche des mêmes objectifs qu'eux, mais par la voie des procédés qui s'adaptent le mieux à notre manière d'être. Nous désirons que le plus grand mérite de nos institutions soit de porter la marque de leur origine portugaise.

Une des grandes erreurs du XIX^e^ siècle fut de considérer que le parlementarisme anglais, la démocratie anglaise constituaient un régime capable de s'adapter à tous les peuples européens. Voici quel en fut le résultat : la démocratie parlementaire a abouti partout à l'instabilité et au désordre ou bien elle s'est transformée en une sorte de domination absolue des partis sur la vraie Nation, sauf, peut-être, en Suisse et dans quelques pays du Nord, où les conditions spéciales de la vie et de l'histoire ont permis aux institutions démocratiques de s'acclimater et de fonctionner. Des gouvernements dictatoriaux ne manquèrent pas de surgir ici et là quand le mal était devenu insupportable ; ils rétablissaient l'ordre, réorganisaient la vie, réparaient les dommages, et puis tout était à recommencer.

En général les démocraties du continent n'ont pas fait pour le peuple ce que des régimes non démocratiques auraient pu accomplir, et il n'est pas vrai que les régimes qualifiés de libéraux aient réellement sauvegardé les libertés publiques. Nous, nous sommes anti-libéraux, parce que nous voulons garantir ces libertés, tandis que le libéralisme nous a privés de quelques-unes de celles que nous possédions et s'est montré incapable de nous assurer celles que nous eussions pu obtenir. Nous sommes anti-démocrates, parce que notre démocratie, qui s'appuyait en apparence sur le peuple et prétendait le représenter, en arrivait à ne se souvenir du peuple qu'au moment des élections ; tandis que nous, nous voulons élever le peuple, l'éduquer, le protéger, l'arracher à l'esclavage de la ploutocratie. D'autre part, s'imaginer, comme on le fait souvent, que les libertés publiques sont liées à la démocratie et au parlementarisme, c'est ne pas tenir compte des réalités les plus évidentes de la vie politique et sociale de tous les temps.

Que le souci du peuple nous tienne aux entrailles et que nous soyons les défenseurs de son ascension continue dans l'ordre matériel et moral, n'implique nullement, pour nous, le besoin de croire que dans la masse se trouve l'origine du pouvoir, et que le gouvernement peut être l'œuvre de la multitude et non d'une élite à laquelle incombe le devoir de diriger la collectivité et de se sacrifier pour elle. Vouloir garantir les libertés réputées essentielles à la vie sociale et à la dignité humaine elle-même, n'implique pas l'obligation de consi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dérer la liberté comme l'élément sur lequel doive s'élever toute la construction politique. Le libéralisme a fini par tomber dans le sophisme suivant : il n'y a pas de liberté contre la liberté. Mais, en harmonie avec l'essence de l'homme et les réalités de la vie, nous, nous dirons : c'est seulement contre l'intérêt commun que la liberté n'existe pas.

On comprend aisément la surprise de l'observateur étranger devant quelques-unes de nos lois et de nos institutions qui nient la légitimité de certaines prérogatives nuisibles, au lieu de se contenter, comme c'est l'habitude, de formuler des sanctions, toujours faciles à éluder, contre les abus ou les fautes. C'est que nous n'oublions pas que l'efficacité des mesures préventives ou répressives, et l'utilité de leur emploi pour gouverner, dépendent de la formation sociale des peuples, de leur culture et de leur manière d'être. Des mesures qui seraient inutiles en des pays de formation individualiste comme l'Angleterre deviennent indispensables quand il s'agit de peuples « communautaires » en désagrégation, comme le nôtre. Si nous voulons faire œuvre utile, nous devons croire à l'action éducative des institutions politiques sur l'homme et espérer qu'elles pourront l'amender, en lui refusant la satisfaction de certains vices qu'il porte en lui.

D'après ce que l'on vient d'exposer, il est difficile de donner au régime portugais le nom de démocratie autoritaire, comme le chef du gouvernement italien l'a donné au régime fasciste (au surplus, si même le mot démocratie n'a pas perdu de son crédit, le sens s'en est suffisamment altéré pour que nous renoncions à l'employer). La caractéristique fondamentale de notre régime lui viendra de son organisation corporative intégrée dans un Etat possédant une autorité qui, au lieu de provenir de la force, s'y appuiera, certes, mais s'appuiera surtout sur la raison, la bonté, l'intérêt public, la conscience générale des vertus du système. La modération dans les procédés de gouvernement ne paralysera ni les décisions ni les efforts nécessaires pour atteindre nos divers objectifs ; nous ne sacrifions pas aux « principes sacrés », sauf si nous les reconnaissons comme empreints de vérité et d'une utilité pratique ; nos seules limites, ce sont les principes supérieurs qui régissent la vie, la justice et la charité, dues à tous les hommes, et le bien de la Nation.

Quand l'organisation corporative s'étendra à tous les domaines — économique, intellectuel et moral —, l'Etat en sera par la voie de ses différents organes — d'une façon beaucoup plus complète et parfaite qu'aujourd'hui — l'émanation ou le reflet ; et cela sans que son caractère d'Etat fort, borné par la morale et par le droit, soit en quoi que ce soit modifié...

... Du reste, nous ne demandons pas grand-chose : notion et sens de la patrie et de la solidarité nationale ; famille — cellule sociale par excellence ; autorité et hiérarchie ; valeur spirituelle de la vie et du respect dû à la personne humaine ; obligation du travail ; supériorité de la vertu ; caractère sacré des sentiments religieux —, voilà l'essentiel pour la formation mentale et morale du citoyen de l'Etat Nouveau. Nous sommes donc contre tous les internationalismes, contre le communisme, contre le socialisme, contre le syndicalisme libertaire, contre tout ce qui diminue, divise, dissout la famille, contre la lutte des classes, contre les sans-Patrie et les sans-Dieu, contre l'esclavage du travail, contre la conception purement matérialiste de la vie, contre la force comme origine du droit. Nous sommes contre toutes les grandes hérésies de notre temps, d'autant plus que nous n'avons jamais eu la preuve qu'il existât un seul endroit au monde où la liberté de propager de pareilles hérésies eût été une source de bien ; cette liberté, quand on l'accorde aux barbares des temps modernes, ne sert qu'à miner les fondements de notre civilisation.

Cependant si, par politique de l'esprit, on entend la défense des valeurs spirituelles contre la vague croissante du matérialisme, nous déclarons que nous sommes partisans de cette politique. Nous pensons que les nations sont en train de gaspiller leur patrimoine moral et d'échanger contre « un plat de lentilles » le grand héritage spirituel que les siècles leur ont légué.

L'unité morale et religieuse n'existe malheureusement plus nulle part, mais chaque nation possède encore une réserve de sentiments dont on devrait exalter la noblesse pour ne pas la laisser se perdre. L'élite qui détient ces sentiments diminuera chaque jour davantage dans la folie de notre temps, où la soif des jouissances matérielles et la dissolution des mœurs ont corrompu la richesse et ses sources, le travail et ses applications, la famille et sa valeur sociale.

Si le monde ne connaît pas une longue période d'idéalisme, de spiritualisme, de vertus civiques et morales, il ne me semble pas qu'il sera possible de surmonter les difficultés de notre temps. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

NOS GRANDS GOUVERNEURS GÉNÉRAUX

PAUL DOUMER AU TRAVAIL

par R. BOURGEOIS

Tout le monde connaît la vie politique et l'œuvre administrative de Paul Doumer qui, après avoir pendant cinq années gouverné l'Indochine, parvenu à la fin de sa carrière à la plus haute magistrature de l'Etat, finit tragiquement sous les balles du Russe Gorguloff, le 6 mai 1932. Ce serait folle présomption de vouloir résumer en quelques pages une carrière si bien remplie au service de son pays. Nous essayerons seulement ici de dégager, d'après ses propres souvenirs et ceux de ses contemporains, la méthode de travail qui lui permit, en cinq années remplies d'un labeur incessant, de faire, d'un assemblage factice de pays très différents, une réalité vivante : l'Indochine française.



Paul Doumer en 1897.

Paul Doumer était né le 22 mars 1857 à Aurillac, d'une modeste famille d'ouvriers. Venu à Paris à quatorze ans comme apprenti graveur, il compléta son instruction dans ses moments de loisirs et parvint ainsi à passer d'abord son baccalauréat, puis sa licence ès sciences. A vingt ans, il est nommé professeur de mathématiques à Mende (1877), puis à Remiremont (1879). Mais, de bonne heure, la politique l'attira : entré en rapport avec Henri Martin et Waddington, sénateurs de l'Aisne, il dirigea le *Courrier de l'Aisne,* puis, à la mort d'Henri Martin, fonda la *Tribune de l'Aisne,* de nuance radicale, se présenta à la députation dans le département de l'Aisne, le 8 avril 1888, contre le général Boulanger, fut élu et se rangea dans la majorité de gauche groupée autour de Charles Floquet pour faire échec au boulangisme. Aux élections générales de 1889, il échoua, mais Charles Floquet le prit avec lui comme chef de cabinet. En 1890, il rentra à la Chambre comme député de l'Yonne et se spécialisa dans les questions financières. Dès 1894, il présentait un premier projet d'impôt sur le revenu qui fut repoussé. Devenu ministre des Finances dans le cabinet Léon Bourgeois, le 1er novembre 1895, il souleva une tempête d'oppositions en reprenant, pour la seconde fois, son projet d'impôt sur le revenu : le ministère tomba le 21 avril 1896.

Mais Paul Doumer était tenace et n'abandon-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nait pas volontiers une tâche qu'il avait entreprise ; il se mit à mener, par toute la France, une active campagne en faveur de son projet favori, provoquant dans le pays une agitation qui menaçait de devenir inquiétante. Sur ces entrefaites, la mort d'Armand Rousseau survenue à Hanoi, le 9 décembre 1896, laissait vacant le poste de gouverneur général de l'Indochine. Le gouvernement proposa aussitôt à Paul Doumer la succession qui s'ouvrait. Energique, ambitieux, doué d'une puissance de travail peu commune, vigoureux, nul n'était plus apte que lui à diriger notre belle colonie d'Extrême-Orient. De surcroît habile financier, il connaissait bien les problèmes qu'il allait avoir à résoudre, ayant rapporté le budget de l'Annam-Tonkin l'année précédente. Enfin, considération accessoire, mais non sans valeur, on n'était pas fâché d'éloigner momentanément de France un jeune politicien trop turbulent au gré de ses amis eux-mêmes.

Le poste qu'on lui offrait n'était pas de tout repos. On le lui fit remarquer : « Un homme politique qui avait vu avec regret ma nomination au gouvernement de l'Indochine parce qu'il avait des intérêts particuliers à y défendre et qu'il savait bien que je ne transigerais pas avec eux lorsqu'ils iraient à l'encontre de l'intérêt général, me faisait cette remarque : « Tous les gouverneurs gé- » néraux qu'a eus jusqu'ici l'Indochine sont morts » là-bas ou ont été révoqués ». C'est, en effet, de l'une ou de l'autre manière que leur mission a pris fin. Révoqué ? Je n'avais à ce sujet aucune inquiétude. Quant à ma force de résistance, je pouvais la croire supérieure à celle des autres, puisque je n'avais pas quarante ans et que mon corps, jamais ménagé, ne m'avait donné encore aucun souci. » (1).

Paul Doumer n'hésita pas : son devoir était tracé, il accepta. Le décret qui le nommait fut signé le 27 décembre. Dès ce moment, il ne s'appartient plus : « S'il n'est pas donné à chacun de nous de bien mourir, chacun peut, avec plus ou moins de bonheur, faire tout son devoir. Le devoir est pour moi, dès ce moment, de me donner entièrement, de corps et d'âme, à l'Indochine, à la mission lourde, difficile, mais intéressante, passionnante au suprême degré, qui m'a été confiée. Tout ce qui fut ma vie politique, questions intérieures, luttes de partis, doit être oublié pour un temps. Et ce temps sera long, s'il faut que l'œuvre soit grande. Une première condition pour réussir est de durer. En toutes matières, en matière coloniale surtout, les solutions ne s'improvisent pas. Les institutions, les progrès ne sont durables que s'ils ont eu le temps de pousser dans le sol des racines vigoureuses et étendues. Ce que mes prédécesseurs n'ont pu, je dois le faire. J'ai sur eux au moins un avantage, plus de jeunesse, qui me permet de donner plus de travail, plus d'activité, plus de temps. » (2)

Et dès ce moment, Doumer, prenant pour exemple ce qui se faisait dans les colonies anglaises et hollandaises, se fixe à lui-même un délai pour accomplir sa tâche : cinq ans. « La limite de cinq années est bonne. Ce temps est nécessaire et suffisant pour que les mesures prises successivement s'enchaînent, qu'on en poursuive l'application et en voie les résultats... Je pris donc la résolution de faire tout ce qui dépendrait de moi pour rester cinq années en Indochine. Durer et partir à mon heure, ce qu'aucun autre n'avait pu, serait rendre un premier service à la Colonie et à la France ».

Ce temps, dont il a fixé la durée, il ne veut en gaspiller la moindre parcelle. « Pour faire, dans cet espace de temps, tout ce qui me semblait nécessaire et urgent, pour résoudre dans son ensemble le problème non encore abordé autrement que par quelque côté, de l'organisation de l'Indochine et de sa mise en valeur, il ne fallait pas perdre un jour. La vie à bord est favorable au travail. Rien qui vienne du dehors troubler ou distraire, les escales exceptées. Si l'on n'est pas absolument sûr de n'être point dérangé, du moins le nombre de personnes qui peuvent causer le dérangement est-il limité. J'avais à bord les cartes, livres, documents, rapports qui me permettaient d'apprendre ou de rappeler à ma mémoire tout ce que, dans le cabinet, on peut connaître d'un pays, d'une région du monde. Au fur et à mesure que s'accomplissait ce travail, certains projets en étaient éclairés, se précisaient : des idées nouvelles se faisaient jour. Tout cela devait prendre corps successivement dans la colonie, au contact des vivantes réalités ».

La réalité vivante, rien n'est plus difficile à atteindre pour un gouverneur général qui doit traîner avec lui une suite, une escorte, esclave d'un protocole pointilleux, d'un horaire aussi strictement réglé que celui d'un chemin de fer. Il risque le plus souvent de ne voir les choses que sous un aspect d'emprunt, d'apparat, sous un masque qui s'écaille après son passage. Mais Paul Doumer ne l'entend pas de cette oreille. Il veut voir le vrai visage de l'Indochine et dans ses tournées, chaque fois qu'il le peut, il fausse compagnie à son escorte et, à cheval, galopant, accompagné de son officier d'ordonnance, devance l'horaire, tombe à l'improviste là où l'on ne l'attendait pas, profite de la surprise pour voir ce que sans cela on ne lui aurait pas montré, questionne, fait parler les gens qui, revenus de leur premier émoi, se laissent vite prendre à sa bonhomie.

Ces escapades donnaient lieu parfois à des incidents comiques. En voici un que Paul Doumer s'est plu à rappeler dans ses souvenirs. C'était pendant son voyage de Hué à Tourane.

« Pendant qu'on organise le convoi, que nous ajustons nos étriers, le jour arrive. La foule des moyens de transport, chevaux, chaises, palanquins, et des porteurs qui sont rassemblés là est considérable, excessive. On a mobilisé plus d'un millier d'indigènes sans que je puisse comprendre à quel service on les destine. Il est vrai que le troisième Régent, qui est jeune et vigoureux, deux ministres et plusieurs mandarins sont partis avec nous et nous accompagnent jusqu'à Tourane. Une musique annamite avec gong et tamtam est aussi du voyage ; et à peine sommes-nous en route que je la vois s'attacher à mes pas. J'en suis absolument atterré. Une cinquantaine de kilomètres à faire au pas, avec cette musique bizarre répétant son éternel refrain, c'est un supplice que je subirai puisqu'il le faut, puisque les rites applicables au gouverneur général doivent l'exiger, mais qui ne m'en met pas moins dans l'état d'esprit, voisin de la révolte, où j'ai vu le roi Thanh-Thai.

» Voici le long cortège qui s'ébranle. En tête, un petit mandarin militaire, à cheval, suivi d'une trentaine de soldats du roi aux casaques rouges ; derrière, un cavalier encore, puis la musique, que

(1) Paul Doumer, *Souvenirs*, page 6.
(2) Paul Doumer, *Souvenirs*, page 6.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

je suis à cheval, accompagné du commandant Nicolas et du lieutenant Dubosc. Plusieurs fois, j'ai essayé de changer la place, d'échapper aux musiciens. Peine perdue ! Je n'ai réussi qu'à donner un surcroît de fatigue à ces pauvres gens. Si enlevant mon cheval au trot, je passais devant eux, ils se précipitaient avec leurs instruments, culbutant dans le fossé, se relevant, courant, s'essouflant, mais reprenant leur place. Quand j'essaie de prendre un rang en arrière dans la file, ils s'arrêtent comme moi et se maintiennent devant la tête de mon cheval, ne s'écartant à aucun prix. Toutes mes tentatives pour leur échapper sont vaines ; je me résigne à les subir. D'ailleurs, ils me tiennent à l'œil tout en marchant et en jouant, la tête à moitié tournée vers moi.

» Derrière nos trois chevaux sont les chaises et les palanquins en grand nombre, allant l'un après l'autre. Le Régent, les ministres, les mandarins semblent avoir repris, dans leur palanquin, un sommeil trop tôt interrompu. Chacun d'eux a, du reste, une chaise vide qui est en réserve pour le moment où il jugera être mieux assis que couché, dans la suite du voyage. En queue de la colonne, sous la conduite de deux ou trois mandarins militaires à cheval et d'un peloton de soldats royaux vient la foule des porteurs de bagages dont les trois quarts au moins n'ont rien à porter, en dépit de l'attirail compliqué et encombrant des mandarins. Cela fait un long serpent qui se déroule sur la piste à peine travée, dite route Mandarine, que nous parcourons d'un train fort modéré.

» Au nombre des voyageurs, je dois signaler la présence d'un soldat du nom de Picard, que le commandant Nicolas a amené de France avec lui comme ordonnance. Il appartenait au bataillon de chasseurs à pied de Saint-Mihiel, que M. Nicolas commandait. Quand il s'est agi de choisir son moyen de locomotion, au départ de Cau-hai, Picard n'a pas oublié qu'il était chasseur à pied, et il n'a pas eu garde de prendre un cheval comme nous. Le palanquin lui a paru le mode de transport qui convenait à un fantassin soldat de deuxième classe dans l'armée de la nation souveraine. Il s'y est mollement installé et, autant pour être près de son officier que pour prendre la place qui lui était due, il a fait marcher son palanquin au premier rang, immédiatement avant celui du Régent de l'Empire. Les porteurs du Régent ont tout naturellement cédé le pas au personnage français qui donnait une idée de son importance.

» Picard eut encore un surcroît d'honneur qu'il n'avait pas demandé, mais qu'il a accepté sans en être gêné ni surpris. Les grands parasols rouges portés à côté des chefs sont, en Annam, l'attribut de la puissance. Un haut mandarin dans sa province, un ministre, à plus forte raison le Régent et le Roi ne sortent qu'environnés de parasols. On n'avait pas oublié les porte-parasols dans notre voyage de Tourane. Le Régent et les ministres en avaient des deux côtés de leur palanquin. Au départ, j'en avais trouvé plusieurs qui s'étaient attachés à moi et avaient cru devoir se placer à droite et à gauche de mon cheval, non pour me préserver du soleil qui ne brillait pas encore, mais pour que la route, les champs, les montagnes et éventuellement les habitants ne pussent ignorer de quelle dignité j'étais revêtu. Cet appareil me parut aussi inutile et aussi désagréable à subir que la musique royale. Je fis signe aux porteurs de parasols de se retirer en arrière. Ils ne comprirent pas tout de suite, puis, voyant que le palanquin du brosseur Picard, qui précédait celui du Régent n'avait pas de parasols, ils se dirent qu'on devait les avoir induits en erreur en m'indiquant à eux comme le grand personnage de la troupe, et mon geste signifiait évidemment que je ne pouvais accepter des honneurs qui ne me revenaient pas. Cette réflexion les amena à accéder à mon désir. Ils me quittèrent pour entourer le palanquin de Picard, qui les accueillit avec une indifférence dédaigneuse. Ils furent convaincus d'avoir heureusement réparé leur faute initiale.

» La réflexion me vient que, si je n'étais pas là, le voyage continuerait tout aussi bien, aussi pompeux, aussi processionnellement solennel ; que, de mon côté, je serais plus tranquille, que je verrais mieux le pays et les indigènes, sans le remue-ménage que causait cet encombrant cortège. D'autre part, la population n'y perdrait rien ; elle saluerait comme devant les palanquins et les parasols, et Picard, au besoin, accepterait de nouveau des hommages qui ne le troublent pas. Je préviens donc le lieutenant Dubosc ; je le charge de rassurer le Régent s'il s'inquiète de ne pas me voir au premier relai ou au déjeuner, et je lance mon cheval à travers champs, suivi du commandant Nicolas. Les musiciens m'ayant vu rester, depuis longtemps déjà, sagement dans le rang avaient pris confiance en moi ; leur vigilance s'était endormie ; ils n'eurent pas le temps de se reconnaître et le mouvement qu'ils esquissèrent pour tenter une poursuite impossible fut arrêtée par le lieutenant ; ils allèrent sans plus hésiter rejoindre les porteurs de parasols près du palanquin de Picard. Les honneurs ne vont pas sans quelque désagrément.

» Nous avons rejoint la route, sur laquelle nous allons grand train vers Tourane, heureux d'être seuls et de rattraper un peu du temps perdu. Nos chevaux qui trottent allégrement n'ont pas l'air moins satisfaits que nous de la liberté conquise. Un nouveau col, plus haut, plus difficile à passer que les premiers, ne provoque entre nous aucune réflexion maussade. Le service des Travaux publics du Protectorat, dont nous nous expliquions mal jusque-là l'abstention dans le tracé barbare et l'état de la route menant à la capitale, fut, pour un temps, à l'abri de nos critiques. Tout était devenu bel et bien.

» Nous n'étions pas tout à fait seuls, le commandant et moi ; un mandarin militaire, qui nous précédait dans la colonne que nous venions de quitter, s'était détaché pour nous suivre, et il se tenait derrière nous à quelque cent mètres. Sa compagnie, que nous n'avions pas désirée, nous fiant à notre flair pour suivre le bon chemin, ne nous fut pas inutile. Nous chevauchions sur le sable, au bord de la lagune qui communique avec la mer près du village de Lang-co, au pied du col des Nuages ; à notre gauche, le terrain était en partie couvert de broussailles et d'arbres rabougris ; il se relevait à peu de distance en une dune formant bourrelet et bordant la mer dont le bruit rythmé venait jusqu'à nous.

» Nos chevaux trottaient côte à côte. A un moment donné, surgit à une cinquantaine de mètres devant nous, sur la gauche, un grand buffle noir qui renifle l'air avec force. A peine avons-nous eu le temps d'échanger quelques paroles sur l'allure peu accueillante de la monstrueuse bête, que tout un troupeau de buffles pareils au premier sort de la broussaille. Leurs intentions à notre égard ne sont rien moins que pacifiques, et déjà ils s'avancent en ligne, frappant le sable du pied

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et baissant la tête pour nous présenter leurs longues cornes recourbées, prêts à s'élancer. Nous enlevons au galop nos deux chevaux inquiets et frémissants, pour dépasser s'il est possible ce front redoutable avant que la charge ait pu nous atteindre. Je ne jurerais pas que nous n'ayons eu une minute d'émotion. Mais des cris effroyables, aigus à déchirer les oreilles, partent à côté de nous et nous forcent à tourner la tête. C'est notre mandarin militaire qui a vu le danger, s'est élancé dans un galop furieux, nous a rattrapés, dépassés, est déjà devant les buffles, saute à terre, ramasse le sable à poignées et le jette à la tête des animaux ; tout cela en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Les buffles, surpris par les cris, par l'homme qui gesticule et le sable qui vole, ont un moment d'hésitation. Cela a suffi pour que nos chevaux, qui avaient dans la peur un aiguillon plus excitant que notre cravache, nous aient emportés au delà du dernier animal. Les gardiens du troupeau accourent, achèvent de calmer leurs bêtes. Le drame s'est heureusement arrêté au prologue.

» Nous avons repris une allure plus modérée ; tournés sur notre selle, nous voyons le mandarin qui injurie les gardiens, les menace, puis les frappe du rotin dont il a fouaillé son cheval, et, comme les malheureux se sauvent, entraînant leur troupeau, notre guerrier saute en selle et donne la chasse aux buffles et aux hommes qui fuient éperdus vers la dune. Après la terrible charge dont nous avons été menacés, celle-ci, qui en est la revanche, a un caractère véritablement imprévu et comique dont nous rions jusqu'aux larmes. En somme, l'alerte a été courte ; elle nous a fait connaître les buffles et nous a appris la façon de les traiter ; nous n'avons donc pas à regretter l'incident. » (1)

Parfois, le souci d'une information exacte entraînait Paul Doumer au delà des limites de la prudence. Un soir, dans le territoire de Kouang-tchéou-wan à peine conquis, il erra longtemps, égaré au milieu des rizières, accompagné par un seul officier, exposé à être enlevé par des rôdeurs, et ce ne fut qu'au milieu de la nuit qu'il put trouver le chemin d'un poste militaire où son arrivée fit sensation. Une autre fois, c'est à Yunnanfou qu'il veut se rendre, pour traiter directement avec le vice-roi divers problèmes relatifs au chemin de fer, que la diplomatie officielle ne résout pas selon ses désirs. Il crève des chevaux, égrène sur la route les personnages qui l'accompagnent, et dont deux seulement tiendront jusqu'au bout ; il dépasse le courrier qui doit préparer, de concert avec les autorités chinoises, les rites des réceptions, couche dans des auberges où son convoi arrive plusieurs heures après lui, voit le vice-roi et repart aussitôt, cheminant presque seul, traînant par la bride sa monture épuisée, traversant, heureusement sans mésaventure, les villes et les campagnes, franchissant 540 kilomètres en dix jours, ce qui, jusqu'à l'inauguration du chemin de fer, constitua le record de la vitesse et de la chance au Yunnan (2).

A courir les chemins, donnant partout des audiences et feuilletant sans cesse des dossiers, ce qu'il vit dans le Nord confirma les impressions qu'il avait éprouvées dans le Sud. Il se traça donc un programme politique et se promit d'en imposer l'exécution, malgré toutes les résistances. Il avait une assez grande pratique du monde politique pour agir avec adresse et ténacité, en mettant dans son jeu les avantages de l'éloignement, et les résultats financiers qu'il se sentait de taille à obtenir. Ce programme qu'il était décidé à appliquer progressivement selon les circonstances, afin de ne pas surexciter les mécontents, se résumait ainsi : rétablir l'autorité du gouverneur général ; faire de l'Indochine un Etat fédératif, disposant de finances saines, de réserves abondantes ; entreprendre dans l'Union Indochinoise de grands travaux d'intérêt public, la pourvoir d'institutions qui garantiraient, développeraient sa prospérité ; rendre, enfin, l'Indochine capable de jouer un rôle conforme à la grandeur de la France, dans la politique générale en Extrême-Orient. Ce programme était ambitieux ; divulgué prématurément, il eut été jugé chimérique. En cinq ans, il était réalisé. Quarante-cinq ans après, l'œuvre prévue et accomplie est encore, pour l'Indochine, l'armature dont les événements ont démontré la solidité.

(1) Paul Doumer, *Souvenirs*, pp. 179-185.

(2) Pierre Ibos, *Un gouverneur général de l'Indochine :* Paul Doumer. — *Correspondant*, 1931, n° 1662, p. 827.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

RÉFLEXIONS AU LONG DES PISTES

IV. — BUCOLIQUES KHAS

par le Dr G FAURE (*Suite*)

"Nous arrivons à la limite des tigres », dit Pany. Et il fit allumer un cercle de feux autour de la clairière où nous campions.

~

Petit village de Santiapinang, si ce n'était ton nom et tes habitants aux sourcils épilés, tu serais un site des Alpes avec tes mamelons gazonnés, où sonnent les grelots de bois de tes troupeaux de vaches.

~

Quelle cascade de noms charmants s'échelonne sur notre étape parmi les collines recouvertes de pinèdes : Santiasot, San-



tiapinang, Santiatoungpasou aux trois maisons barricadées contre les fauves, et Santiatinepoulène qu'au bord d'une rivière ombragent des citronniers.

C'est l'heure où chaque brin d'herbe projette une grande ombre, où plus grandes tombent les ombres des montagnes — n'est-ce pas, Virgile ? — où les poules regagnent les poulaillers sous les cases, où les mères épouillent les têtes de leurs enfants qui s'endorment sur leurs genoux. Et, bucoliquement, les buffles font tinter leurs clochettes de bois.

~

« Vui, répond à chaque fois Pany.
— Est-ce loin ?
— On entend parler d'un village à l'autre. »

~

Sous nos pieds nous aperçûmes le village d'Houeilathang. Mais il restait à y descendre. La lassante descente qui, sans pitié pour nos mollets, nous descendit verticalement du sommet de la montagne au creux de la vallée...

~

Pour me retenir le long de la montagne, j'agrippe une plante dont le dur feuillage me pique.
« L'herbe à rhinocéros », dit Pany.
Pour moi, c'est simplement du houx.

~

Dans l'herbe, une grenouille grince comme un ressort que l'on monte, et dans les arbres crient deux oiseaux : « Vite ! vite ! vite !... » semble dire l'un ; et l'autre : « Au s'cours ! au s'cours !... » à moins que ce ne soit : « Oscar ! Oscar ! ».

~

Dans un creux de la piste, nous trouvâmes cinq minuscules œufs. Les avis se partagèrent :
« Des œufs d'oiseau, dirent les uns.
— De serpent, dirent les autres.
— Des noyaux de fruit », décidèrent les troisièmes.
Nous les ouvrîmes. Ils contenaient, délicatement repliés sur eux-mêmes, des geckos en miniature qui respirèrent cinq ou six fois avant de mourir.

~

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Phou Khen Nang, la montagne Bras-de-jeune-fille, à l'horizon peut-être en as-tu le contour harmonieux. Mais à quelle belle géante as-tu bien pu appartenir pour que depuis quatre heures et sans en voir le terme, nous cheminions le long de tes contreforts fastidieux ?

~

Dans la forêt, je croise un Kha et une belle fille ; ils s'accroupissent au bord de la piste.

« Mais, fais-je demander à l'homme, ne l'ai-je pas vu il y a quelques mois dans le village ? N'était-il pas le chef du village ?



— Oui, me répond-on, mais il a « joué » avec la femme d'un de ses camarades, et on les a surpris. Il est chassé du village, exilé dans la forêt avec sa complice. Dans un an, la femme retournera chez son mari, et lui reprendra sa place parmi les autres. »

Subtile sagesse qui le punit en lui donnant à satiété et publiquement ce dont il ne voulait goûter que de temps à autre et à la dérobée.

Tels Tristan et Yseult dans la forêt de Cornouailles.

~

« Tiou ! Tiou ! », — vite, vite — disent les notables à nos porteurs afin d'en accélérer l'allure.

Et dans les arbres les oiseaux répètent : « Tiou... Tiou... »

~

Au cours de cette tournée que nous fîmes dans la région de Chavane, durant vingt jours nous tournâmes autour du Phou Khong Khine, montagne pyramidale qui dominait les autres montagnes ; d'abord devant, puis à côté, puis derrière, mais toujours à notre main gauche, revêtant chaque matin un aspect différent, et cependant toujours identique à elle-même, la montagne était le pivot de notre voyage. On eût dit une amie, qui, tenue de rester à la maison, nous suivait de loin par la pensée.

~

« Nous demandons, dirent les habitants, quinze jours de Khalam ; cinq jours pour semer le maïs et dix pour boire la jarre. »

~

Matin : des nuages dorés ; les rivières fument dans les vallées.

~

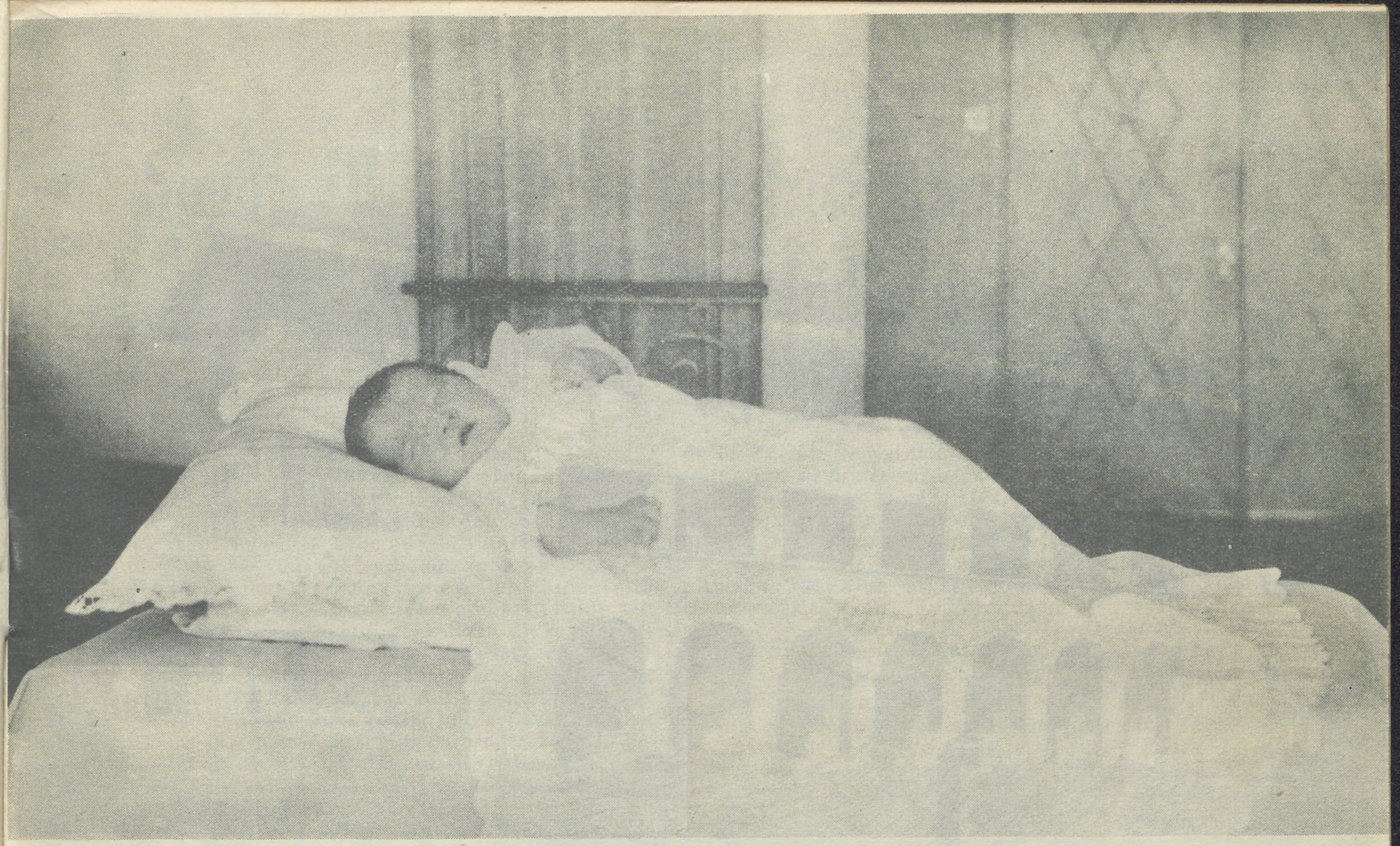
Au haut de la montée, je me retourne : les draperies des montagnes tombent en larges plis sur la plaine, et en rangs de fourmis nos porteurs en entreprennent l'ascension.

~

Lorsque je dis : « l'enfant lippu au profil concave... il souriait en montrant ses gencives... », immédiatement je revois ce jeune Kha, adossé à la poutre d'une maison commune, qui regardait un jour déballer mon bagage avec un ravissement béat. Et parfois au détour de mes souvenirs, me fixent brusquement les regards douloureux de cette « vieille femme kha aux yeux tristes ». Qui donc, au profond de nous, fait le tri parmi nos souvenirs et donne aux plus insignifiants cette importance soudaine ?

(*A suivre.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



S. A. I. le Prince BAO-THANG cinquième enfant impérial d'Annam dont nous avons annoncé récemment la naissance.

LE KIOSQUE DE L'I. P. P. A HUÉ

Edifié dans la promenade publique en face du parc de la Résidence supérieure, à proximité de la rivière des Parfums et du pont Clemenceau, le coquet kiosque de l'I. P. P., inauguré le 17 septembre 1943, orne un des coins les plus jolis et les plus familiers de Hué.

Des lignes sobres, un style annamite modernisé, de larges vitrines fleuries le rendent attrayant. Sur la façade, une francisque aux couleurs de France. La nuit, une féerie de lumière le signale à l'attention des passants.

Des expositions de photos du Maréchal et d'Angkor qui seront bientôt suivies d'autres sur le folklore, les monuments, les paysages pittoresques de l'Union Indochinoise font la joie des curieux. Les amateurs de littérature y trouvent les œuvres couronnées du dernier Prix d'Indochine. Les paisibles Huéens y achètent les plus récents numéros de la presse locale ou la Revue *Indochine*. Des brocarts de Sông-câu, des sculptures de Dong-hoi, des articles en argent ciselé donnent au public une idée de l'habileté des artisans annamites, tandis que des objets moïs sont à la disposition des amateurs de choses archaïques. Enfin, c'est le rendez-vous des écoliers qui s'y approvisionnent en papier, cahiers et manuels scolaires.

De l'autre côté de la route, adossé contre le jardin de la Résidence supérieure, un grand panneau en maçonnerie de même style signale aux passants les principales manifestations littéraires, artistiques, sportives ou patriotiques de la semaine. C'est ainsi qu'à l'occasion du Van-Tho, anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur d'Annam, le public a pu admirer une grande affiche reproduisant une poésie dédiée à la gloire du Souverain, calligraphiée sur un fond constitué par un immense caractère tho (longévité) au milieu de deux armoiries royales.

Le kiosque et les panneaux ont été dessinés par M. Desmarets, ingénieur chef de la subdivision des Travaux Publics à Hué, dont le talent a pu s'affirmer une fois de plus.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques







En haut et ci-dessus : Le Centre de Jeunesse de Saigon.

Ci-contre : la chapelle des Filles de la Charité à Dalat. — Devant l'escalier, Sœur Durand.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Sœur DURAND, Visitatrice des Filles de la Charité en Indochine

par X.

Sur la proposition de l'Amiral J. Decoux, le Maréchal Chef de l'Etat français a, par décret du 19 octobre 1943, décerné la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Sœur Durand, Visitatrice des Filles de la Charité en Indochine. Ainsi se trouvent soulignés un des aspects les plus purs de l'œuvre française en Indochine, faite de générosité, d'abnégation et d'amour, et une vie exemplaire, animée par l'idéal divin de saint Vincent et de sainte Louise de Marillac, consacrée jusqu'à l'épuisement aux malades, aux pauvres, aux déshérités, à l'éducation de la jeunesse. Retracer cette vie, c'est dire, par là même, l'œuvre des Filles de la Charité inscrite sur la terre d'Indochine en de multiples monuments attestant l'ardeur de leur foi chrétienne, leur dévouement à la grandeur de la France.

Née à Montreuil-sur-Mer, le 7 décembre 1888, Sœur Durand devait trouver dans sa famille une tradition d'honneur, de fidélité au devoir et de sacrifice. Son père, colonel, appartenait à la génération de ces officiers, qui, au lendemain de la défaite de 1870, avaient juré de se consacrer au relèvement de leur pays. Ceux qui ont connu le colonel Durand ont gardé de lui le souvenir d'un grand caractère et d'une haute conscience. La guerre de 1914 survint. Sœur Durand, qui n'a pas encore prononcé ses vœux, se dévouera pendant trois années au chevet des blessés. En 1917, elle comprend qu'elle doit répondre à l'appel du divin maître. Elle se sent irrésistiblement attirée vers les Filles de la Charité, engageant sa vie dans l'exercice de la charité et la formation de la jeunesse vers lesquelles la portent et ses goûts et ses aptitudes. Elle accomplit son noviciat dans la vieille maison, si connue du 140 de la rue du Bac. Puis s'ouvrent devant elle dix années d'apostolat auprès des pauvres à Poitiers, au Havre, à Rennes, où elle se donne aux tâches multiples de l'ordre : porter vivres et réconfort aux pauvres, soigner les malades, les déshérités, les incurables, se dévouer à la jeunesse dans les patronages et les syndicats féminins. Que d'escaliers n'a-t-elle pas alors gravis, pour porter à des malheureux, la parole qui console, le secours qui permettra de subsister ? Elle connaît là « le bonheur », que retraçait à ses premières Filles, Monsieur Vincent, bonheur dans le sacrifice, dans l'oubli de soi-même, pour le service de Celui qui est toute bonté.

Elle puisera aussi dans ces dix années, la connaissance de la jeunesse. Dans ce domaine les Sœurs de Sainte Louise de Marillac se sont toujours placées à l'avant-garde. Continuant la tradition de souplesse et d'opportunité de Monsieur Vincent, elles ont été des précurseurs. Sœur Durand s'occupera des centres sociaux, de la formation professionnelle et ménagère, des écoles de travail manuel et enfin des activités sportives, car un rayon sportif a été fondé en 1921 au Raincy.

De lourdes responsabilités vont lui être confiées. En 1929, elle est désignée comme Supérieure de la Maison de Saint Louis de Versailles, dont la fondation remonte au début du XVIIIe siècle. Elle y retrouvera les mêmes tâches, non plus dans le rôle d'exécutante mais dans celui de dirigeante et d'organisatrice. Ses qualités d'animatrice vont s'y révéler. Elle fonde une société d'éducation physique féminine, organise ou développe des patronages, des cours de formation professionnelle suivant les formules les plus récentes, crée des colonies de vacances tout en maintenant les activités traditionnelles consacrées aux malades et aux pauvres.

Elle va bientôt être sollicitée pour une tâche plus difficile : celle de Visitatrice des Filles de la Charité en Indochine. Elle est volontaire. Elle est immédiatement désignée et rejoint son poste en 1935.

Que va-t-elle trouver en Indochine ?

La Communauté y possède des établissements à Gia-dinh, à Nha-trang, à Saigon et à Thu-duc. L'ensemble est modeste. L'organisation en est à ses débuts. Les Filles de Saint Vincent sont la communauté la plus récente et la plus jeune de l'Indochine.

C'est Mgr Dumortier qui les sollicita il y a quinze ans, à la prière du Gouvernement. On avait pensé créer une grande léproserie pour les Lépreux de Cochinchine. L'idée fut abandonnée. On propose aux Sœurs l'hôpital de Gia-dinh dont l'état laissait beaucoup à désirer. En 1928, trois Sœurs de Saint Vincent de Paul y arrivent. C'est leur premier établissement. Elles essaimeront. En 1932 naissent trois nouvelles œuvres : Nha-trang, Saigon, Thu-duc.

A Nha-trang est fondée une maison comportant une classe et un ouvroir pour les fillettes indochinoises, dont la charge avait été refusée par les autres communautés.

A Saigon, les Filles de la Charité acceptent le Dispensaire antituberculeux et le Dispensaire-Ecole de la Croix-Rouge.

Enfin à Thu-duc, deux grands bâtiments s'élèvent, grâce au concours de généreux donateurs. Le Noviciat est fondé. La première novice est française, bientôt rejointe par de nombreuses jeunes filles annamites.

En trois ans, Sœur Durand doublera l'importance de la Communauté.

En 1936, à Dalat, elle crée une maison de repos et des dispensaires à Trai-hâm et Entrerays.

La même année, sur les instances de Mgr Tardieu, elle fonde à Qui-nhon un dispensaire pour les enfants et la visite des pauvres à domicile.

Le R. P. Cassaigne, en 1938, après s'être adressé vainement à d'autres communautés se tourne vers les Filles de la Charité et leur demande des soins pour les lépreux moïs de Djiring. Elles répondent à son appel. La même année elles vont à Kontum soigner aussi les lépreux.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1940 : année de doute et de désespoir pour les faibles, année où les forts affermissent leur volonté, année qui trempe les énergies. Tous sont inquiets, beaucoup hésitent, certains renoncent. Sœur Durand ne sera pas de ceux-là. Elle croit en sa mission. Elle sait que son divin maître ne l'abandonnera pas, elle croit aussi en son pays. Elle se montrera une vraie Fille de Monsieur Vincent qui fit sortir de la terre et du peuple de France cette chaîne inépuisable de charité et d'action, qui unit la Communauté à son fondateur.

Loin d'abandonner, elle va créer ; loin de renoncer, elle va accroître ses œuvres, dédaignant toute prudence, sachant qu'on ne perd pas lorsque l'on mise sur la Providence et sur la France.

Les trois années qui se sont écoulées depuis les jours tragiques de 1940 ont été pour la Communauté, la période la plus féconde. Outre l'hôpital psychiâtrique de Bien-hoa, qu'elle accepte de prendre, Sœur Durand oriente son activité vers la Jeunesse féminine dont elle a acquis en France une profonde expérience et une connaissance avertie. Elle répond ainsi à l'appel du Maréchal et de son représentant en Indochine, l'Amiral Decoux en multipliant dans toutes les places où la Communauté se trouve, les écoles professionnelles ou ménagères, les patronages, les ouvroirs, les cours de perfectionnement, d'éducation physique, les camps de jeunesse, les colonies de vacances, les écoles de Cadres féminins, les garderies, les centres de Jeunesse. L'Amiral et M^me^ Jean Decoux distinguent cet effort et lui donnent un appui sans réserve. La Cochinchine lui apporte sa généreuse contribution.

La Maison Centrale est transférée à Dalat, où la Communauté va connaître en trois ans un essor prodigieux. Les Filles de la Charité étaient trois en 1928, elles sont maintenant soixante-deux : vingt-deux Sœurs françaises ou européennes, une Sœur chinoise, trente-neuf Sœurs indochinoises. Le noviciat réunit quatorze postulantes, toutes indochinoises. Dans la Communauté règne cet esprit de fraternelle union dans la charité conforme aux règles et aux traditions de la « Petite Compagnie » du XVII^e^ siècle. Aucune considération de race, de nation, de fortune ou de condition, ne les divise, un même amour les unit. La vraie collaboration franco-annamite, celle des cœurs, y trouve un lieu d'élection. Et cependant quel attachement au pays de leurs fondateurs et de leur Maison mère. L'ordre a débordé de ses cadres d'origine, mais il est profondément marqué du caractère du peuple de France dont il est issu. Il sert le rayonnement français, et trace de la France le visage généreux.

Une simple énumération des activités de la Communauté en cette année 1943 suffit à témoigner de l'importance de leurs entreprises.

A Gia-dinh, à côté de l'hôpital et grâce à la générosité de M. Jean Comte, a été créée une annexe du Centre de Jeunesse de Cochinchine réunissant des fillettes pauvres pour l'apprentissage, l'enseignement primaire, l'éducation physique, etc...

La petite maison du début, à Nha-trang, s'est augmentée d'une école groupant 100 enfants, d'une crèche de 50 petits, d'un orphelinat réunissant plus de 30 Indochinoises ou Eurasiennes, d'un Centre de Jeunesse. L'ouvroir et la petite école continuent à fonctionner. A la demande de la Lac-Thiên, une Sœur va trois fois par semaine apprendre à travailler aux prisonnières. Des colonies de vacances sont organisées pendant l'été. Elles ont réuni 200 enfants en 1943.

A Saigon, aux œuvres primitives est venue s'adjoindre, la direction du Centre de Jeunesse, à laquelle l'Amiral a pris un intérêt agissant, ainsi que celle de l'Ecole préparatoire au diplôme officiel d'infirmière.

Les œuvres de Thu-duc se sont multipliées. Il y existe en 1943 : un orphelinat de 120 enfants, un asile de 70 vieillards annamites, une maison de retraite pour une dizaine de vieillards européens, avec la collaboration de l'A. M. A. S. de Gia-dinh ; en outre une maison de relèvement appelée « Maison de la Jeune fille Indochinoise » (reliure, couture, broderie, tissage, etc...). La construction d'une maison destinée aux condamnées mineures sera réalisée à bref délai, pour leur relèvement moral. Enfin un Centre de Jeunesse compte une vingtaine de jeunes filles internes et la crèche « Bethléem » reçoit 50 enfants chaque année. L'Infirmerie et la Maternité de Thu-duc sont également confiées aux Sœurs.

A Qui-nhon, la vieille bâtisse mise à la disposition des Sœurs par Mgr Tardieu a été remplacée par des bâtiments neufs qui renferment en plus de la Communauté, un petit internat pour les Eurasiens et un autre pour les Annamites, de vastes classes gratuites indochinoises, une petite classe française, un embryon de centre de Jeunesse et un stade. Une crèche construite par la Lac-Thiên reçoit une moyenne de 50 enfants par an. Les Sœurs continuent à s'occuper du dispensaire construit par le Gouvernement pour le village des Pêcheurs et à y visiter les malades à domicile.

Les soins des lépreux de Djiring continuent à être assurés par la Communauté qui a accepté de s'occuper en outre des malades de l'hôpital dans des conditions particulièrement pénibles, car il s'agit de grands malades déshérités. La sollicitude de l'Amiral Decoux a été attirée par cette misère. Un nouvel hôpital est en construction, qui permettra de mieux soigner les pauvres coolies des plantations. Enfin une crèche groupe de petits enfants annamites et moïs.

A Kontum, la charge de l'hôpital s'est ajoutée à celle des lépreux. Deux écoles groupant 150 Annamites, un internat d'une centaine de petits Bahnars ont été ouverts.

L'hôpital psychiâtrique de Bien-hoa a été complété par une classe pour les enfants des surveillants, une garderie et un jardin d'enfants pour les tout-petits.

A Dalat, a été transféré le centre principal de rayonnement et d'action des Filles de la Charité.

Le petit pavillon de Saint Vincent de Paul de 1938 est devenu la Maison mère, groupant de très nombreuses branches d'activité.

Tout d'abord le noviciat ou aspirat. A l'heure actuelle 14 jeunes filles indochinoises y reçoivent sans aucune distinction de race, la formation à l'esprit de Saint Vincent, telle qu'elle est distribuée rue du Bac à Paris. C'est une belle construction d'une architecture à la fois traditionnelle et moderne. A côté de ce bâtiment, imposant par sa masse, se trouve dans une maison plus modeste une garderie pour les enfants indochinois n'ayant pas l'âge scolaire et dont les mères travaillent au dehors ; 20 à 30 enfants fréquentent quotidiennement cette garderie. Plus loin, l'œuvre des bébés eurasiens groupe 16 enfants.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

A flanc de coteau, s'élève un autre bâtiment du même style où sont concentrées des œuvres de jeunesse de toutes sortes.

Tout d'abord une maison de repos, « Montjoie », pour les jeunes filles de condition modeste. Cette maison a reçu en 1943, 45 jeunes filles françaises, annamites ou eurasiennes ; puis un ouvroir-école fréquenté par 25 internes orphelines et 40 externes.

Enfin, l'Ecole des Monitrices de l'Indochine qui compte déjà trois promotions :

Première promotion : *Madame Jean Decoux ;*
Deuxième promotion : *Impératrice d'Annam ;*
Troisième promotion : *Hélène Boucher ;*

Un quatrième stage vient de commencer.

Ceux qui ont connu ces promotions ont pu constater le résultat des efforts des Filles de la Charité, qui ont su communiquer à ces jeunes filles françaises ou annamites, vivant en fraternelle amitié, une flamme, un moral et un idéal d'une grande élévation. L'Ecole des Monitrices a nécessité la construction autour du bâtiment principal d'un stade et de nombreux pavillons au style rustique disséminés parmi les pins. L'Ecole des Cadres de Jeunesse féminine côtoie et complète l'Ecole des Monitrices. Elle compte déjà deux promotions : celle de *Madame Jean Decoux* et celle de *Madame Maurice Graffeuil.* Une nouvelle session s'est ouverte le 12 novembre.

Il convient de mentionner en outre, les cours de perfectionnement, d'éducation physique et d'enseignement ménager pour les Institutrices des Ecoles gouvernementales, les Institutrices catholiques et les Religieuses. Ces cours ont été fréquentés, en 1942, par 44 Institutrices de Cochinchine, 30 Institutrices catholiques et religieuses et en 1943 par 44 Institutrices de Cochinchine, 20 d'Annam, 46 Institutrices catholiques et religieuses.

Le Camp de Jeunesse « Gai Labeur » a été ouvert en juin 1942. Les groupes s'y sont succédés, atteignant un total de 600 enfants : Guides, Louveteaux, jeunes filles des centres de Jeunesse de Saigon, Gia-dinh et Thu-duc, Prejec, Enfants de Bien-hoa, orphelins de Thu-duc, Nha-trang et Quinhon.

« Notre Chalet » abrite les Monitrices en fonction ou de passage à Dalat. Il comporte, en outre, une salle de réunion ou cercle « Louise de Bettignies ».

Deux fois par semaine, le « Domaine de Marie » ouvre ses portes à 200 ou 300 fillettes des Ecoles dépendant du groupement « Montjoie ».

Bientôt des cours de cuisine, de solfège, de préparation au diplôme d'auxiliaire de la Croix-Rouge, seront ouverts en supplément.

Rayonnant autour de la Maison mère, et à l'intérieur de Dalat, les Filles de la Charité ont ouvert à Da-thanh, nouveau village rural, l'Ecole Saint-Vincent, fréquentée déjà par 100 élèves, et un dispensaire pour les malades.

Les dispensaires d'Entrerays et de Trai-ham continuent à fonctionner deux fois par semaine, le premier grâce à l'aide pécuniaire des Révérendes Mères du Couvent des Oiseaux. Des activités de Jeunesse sont venues s'y ajouter : ouvroir, éducation physique, etc... Est-il besoin de dire que la visite des malades et des pauvres à domicile est restée toujours au premier plan des préoccupations des Filles de la Charité ?

Tel est le magnifique et surprenant ensemble réalisé en deux années à Dalat. Le minuscule pavillon Saint-Vincent-de-Paul est devenu une majestueuse composition architecturale, dominant la ville de sa masse harmonieuse aux lignes simples et belles, et occupant 17 hectares répartis autour d'un mamelon.

A ce corps, il fallait une âme, et pour les Filles de la Charité, rien ne comptait autant que d'élever une chapelle donnant à l'œuvre toute sa signification. Mais comment réaliser ce projet si cher au cœur des Sœurs ? M^me^ Jean Decoux eut l'extrême délicatesse de deviner l'embarras où se trouvait Sœur Durand. Elle fit sien son projet et organisa en juillet 1942 la souscription pour l'érection à Dalat de la Chapelle des Filles de la Charité. L'appel fut entendu. Dans un grand élan de générosité, les sommes demandées affluèrent en quelques jours. La première pierre de la chapelle fut posée le 23 août 1942 par l'Amiral Gouverneur Général. Avec une extraordinaire diligence les travaux furent poursuivis. Tous : ouvriers, contremaîtres, entrepreneur, architecte se dépensèrent sans compter pour l'achèvement de l'œuvre. Le 3 juin 1943, la première messe est célébrée dans la crypte, chapelle provisoire destinée à devenir une salle des Fêtes pour la Jeunesse Féminine. Le 3 octobre 1943, avant de quitter Dalat, l'Amiral et M^me^ Jean Decoux honoraient de leur haute présence, la bénédiction par Mgr Cassaigne de la chapelle dédiée à « Marie, Reine de France ».

L'œuvre des Filles de la Charité en Indochine est le plus bel acte de foi, l'exemple le plus noble qu'elles pouvaient donner après les heures sombres de 1940. Tard venues en Indochine, elles ont su acquérir par un travail acharné, les mêmes mérites que les Missions plus anciennes. Comme les ouvriers de la onzième heure, elles ont droit au même tribut de reconnaissance que leurs aînées.

Sœur Durand fut l'âme de cette merveilleuse floraison d'institutions consacrées aux Jeunes et aux pauvres. Une telle dépense d'énergie devait épuiser sa résistance. A la fin de l'année 1941, elle doit s'aliter et cesser toute activité extérieure. Mais l'âme et la volonté sont demeurées, plus vives encore, peut-être. De sa chambre, elle continue à diriger, ordonner, animer. C'est sur son lit, à son poste de combat et d'action, que l'Amiral Jean Decoux viendra prochainement épingler la croix de chevalier de la Légion d'honneur, sur la poitrine de celle qui a servi jusqu'à l'épuisement son Dieu et son Pays.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA ROMANISATION AU LAOS

par THAO KHAM

Nos lecteurs ont trouvé dans un récent numéro d'*Indochine* quelques renseignements sur une initiative du plus haut intérêt prise récemment au Cambodge : la romanisation de la langue khmère. Une mesure du même genre sera-t-elle prise prochainement au Laos ? Il en est grandement question.

L'utilité de cette réforme est si évidente qu'elle n'est contestée par personne. La romanisation est susceptible de rendre au Laos des services immenses et dans les domaines les plus divers. L'évolution du pays en serait tellement favorisée qu'on a pu dire que cette innovation représentait à elle seule, dans le développement du Laos, une étape d'une génération.

Le Laos en est encore à cette phase de son histoire où la question primordiale est celle de l'instruction populaire. Quel que soit le problème qu'on aborde : qu'il s'agisse d'administration, de développement économique, de réalisations agricoles, d'hygiène sociale, etc..., on se heurte toujours aux deux mêmes obstacles : l'ignorance de la masse rurale et l'insuffisance des cadres autochtones. C'est pourquoi tout effort accompli pour répandre dans la population les connaissances dont le pays a besoin — connaissances variables suivant les milieux — revêt aujourd'hui au Laos le caractère d'une œuvre de salut public.

Pour des raisons impérieuses (raisons politiques, ethniques et sociales), le Laos de 1943 se voit dans *l'obligation* d'accélérer son évolution. Il ne suffit plus à ce pays de progresser à petits pas tranquilles. S'il veut survivre et garder sa place au soleil, il doit doubler les étapes. C'est pour la race lao une question de vie ou de mort.

Or cette évolution est lourdement freinée par l'écriture traditionnelle. Non que celle-si soit sans mérites. Elle constitue, en son genre, une si heureuse réussite qu'un Laotien cultivé affirmait récemment, en appuyant sa thèse d'arguments fort sérieux, que l'écriture lao est « la plus rationnelle et la mieux ordonnée » des écritures autochtones employées en Extrême-Orient (W. KATAY, *Alphabet et écriture lao*).

Mais le même auteur en convenait et tous les Laotiens évolués en conviennent avec lui, cette écriture ne répond plus aux nécessités de la vie moderne. Elle présente dans le domaine pratique des inconvénients nombreux (lenteur de l'écriture, lenteur de la lecture, télégraphie et dactylographie pratiquement impossibles) ; elle présente surtout cette infériorité écrasante : son utilisation en imprimerie est d'une telle complication qu'on peut la dire catastrophique. Pour le comprendre il faut avoir vu un imprimeur aux prises avec un texte laotien, il faut avoir constaté les invraisemblables difficultés qu'il rencontre, il faut avoir déploré la très médiocre qualité du travail accompli et compté le gaspillage de temps et de papier !...

Or *la question de l'imprimerie est capitale. A côté de celle-ci, toutes les autres considérations sont secondaires.*

Bien entendu il ne saurait être question de supprimer l'écriture traditionnelle laotienne. Celle-ci fait partie intégrante du patrimoine lao. Elle doit rester et restera ce qu'elle est : l'écriture de la masse, aussi bien que celle des lettrés. Il s'agit simplement de la « doubler » d'un système de transcription en caractères latins, simple et pratique, capable, avant tout, d'affronter aisément l'imprimerie.

⁂

Il y a deux ans environ, un groupe de Laotiens instruits, animateurs du mouvement de « renaissance lao », s'était attelé à ce problème et avait établi, après de longues recherches, un système de transcription. Celui-ci visait avant tout à la simplicité. Ce qui importait, aux yeux des novateurs, ce n'était pas de faire œuvre scientifique : une telle œuvre avait déjà été faite et fort bien faite avant eux. Ils cherchaient seulement à faire œuvre essentiellement pratique. C'est pourquoi ils rejetèrent les complications superflues et notamment toute adjonction d'accents ou de lettres qui n'étaient pas indispensables à la reconnaissance du mot, même si des raisons étymologiques militaient en leur faveur.

Le système choisi remplissait une autre condition tenue pour capitale : *il n'utilisait que les lettres et signes de l'alphabet latin.*

Sur ce point, le groupe de romanisants avait et a encore des idées absolument arrêtées. Puisque la question de l'imprimerie doit être la considération primordiale, il importe avant tout de doter le Laos d'un système de romanisation qui lui donne cet avantage immense : pouvoir aborder n'importe quelle imprimerie française (ou anglaise) sans être gêné par l'emploi de signes ou d'accents étrangers à ces imprimeries.

Que cette condition soit remplie, et n'importe quelle imprimerie de France, d'Amérique ou d'Extrême-Orient sera capable, du jour au lendemain, d'éditer une œuvre en laotien. Mais qu'une seule lettre ou qu'un seul signe étranger à ces imprimeries vienne à figurer dans le système de romanisation adopté et cette possibilité s'écroule aussitôt.

Pour se priver d'un avantage aussi grand, il faudrait une nécessité absolue. *Or, il n'en est rien.* L'écriture laotienne peut se transcrire fidèlement et clairement en utilisant uniquement les caractères et signes latins. D'autres langues plus compliquées que la nôtre sont peut-être dans la nécessité de recourir à certaines lettres quôc-ngu ou à certains signes spéciaux. La langue laotienne n'y est pas du tout obligée.

C'est pourquoi les Laotiens qui ont étudié cette question sont unanimes à penser qu'on rendrait un fort mauvais service à leur pays si on adoptait un système de romanisation qui ne donne pas directement accès à l'imprimerie française. Le Laos est parvenu à ce point de vue à un tournant décisif de son évolution. Puisque la nécessité le contraint à adopter un système de romanisation, il importe que le pays tire de cette innovation tout le profit qu'il est en droit d'en attendre.

⁂

Lorsque cette réforme sera heureusement réalisée, le Laos disposera donc de deux sortes d'écritures. Sera-ce une complication ? Pas le moins du monde. L'écriture romanisée n'ayant pas pour but de se substituer à l'écriture traditionnelle, son emploi restera limité au milieu laotien relativement instruit. Or ce milieu connaît assez bien la langue française pour que les caractères latins lui soient familiers. Il n'aura donc pas à les apprendre, il les sait déjà. Quelques heures d'entraînement et le système nouveau sera utilisable par chacun avec la plus grande facilité.

Nous verrons alors ce spectacle : la connaissance du français servira au développement de la langue laotienne. Elle permettra aux Laotiens de se cultiver dans leur langue maternelle, de l'enrichir, de l'assouplir, de la moderniser et d'en faire vraiment un instrument de progrès.

En même temps que l'emploi de la romanisation aura ouvert à l'élite du Laos une fenêtre sur le monde extérieur.

Il en sera alors du Laos comme il en fut des autres pays : dans l'histoire de son évolution l'imprimerie aura la première place et le rôle prépondérant.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le mobilier "Colonial" cochinchinois à l'époque des amiraux gouverneurs

par André COUÉ

"De toutes les créations de l'industrie et de l'art humains, aucune n'est plus intimement liée à la vie que le mobilier. » (1)

L'étude d'un « style » colonial, c'est-à-dire de l'ensemble des meubles de forme européenne qui ont servi aux pionniers dans des colonies lointaines, procède non seulement des investigations de l'amateur, mais surtout des recherches précises de l'historien.

Grâce aux mémoires, aux lettres, aux traditions orales, ce dernier pourra situer l'origine et le lieu d'emploi de tel meuble ; plusieurs pièces ainsi expertisées peuvent être réunies en un « ensemble », reproduction fidèle d'un arrangement mobilier du temps dont le souvenir nous est transmis par un document précis.

Les intérieurs ainsi reconstitués seront riches en puissance d'évocation : on y verra vivre les premiers coloniaux, ainsi chacune de leurs lettres, chacun de leurs actes, ne participera plus du passé, mais d'une réalité matérielle.

C'est aux Etats-Unis que, pour la première fois, on eut l'idée d'envisager la recherche de pièces qui n'avaient pas jusque-là, suscité l'intérêt des collectionneurs.

Il est possible aux visiteurs du Metropolitan Museum de New-York de suivre l'histoire du peuple américain, depuis la chambre aux boiseries mal équarries des passagers du May-Flower ; jusqu'à l'appartement discrètement luxueux de Georges Washington. Le mobilier ancien ainsi découvert en Amérique fut si abondant que l'on a pu le diviser en styles dits : « Colonial », « Constitutionnel », « Fédéral », etc., selon les époques de l'histoire où il a été mis en usage.

Au Canada, le même effort a été fait. L'auteur de ces lignes y a considéré avec émotion la pieuse reconstitution d'intérieurs canadiens français du XVIIIe siècle.

Il ne semble pas que l'on ait songé à prospecter le fond, pourtant si riche, de nos vieilles colonies : l'Inde, les Antilles, la Réunion.

En Indochine, seule, la Cochinchine possède des reliques de l'établissement français au XIXe siècle.

Nos investigations porteront donc sur la période allant de 1859 à 1900, date à laquelle le meuble cochinchinois perd son originalité, et plus particulièrement sur la période du gouvernement militaire, dite « Epoque des Amiraux ».

On a coutume de désigner en Europe les styles mobiliers soit par époques : style Renaissance, style Tudor ; soit par des noms de souverains : style Jacobean, style Louis XV, etc.

Aux colonies, la même classification ne peut être adoptée, la grande difficulté des transports par navires à voile ne permettait l'exportation que de très peu de pièces de pur style. C'est donc à des artisans coloniaux que nous devons la plupart des meubles qui nous sont parvenus, et c'est ce qui en fait le prix.

Les ébénistes coloniaux, souvent de simples charpentiers de marine, étaient contraints de se plier aux difficultés d'exécution dues à la précarité des outillages locaux, à la dureté des bois exotiques, à l'absence de certains matériaux d'un usage précis ; ainsi les tapissiers de Virginie et de Géorgie substituèrent au XVIIIe siècle les cotons imprimés (ou indiennes) aux soieries d'une importation coûteuse.

Des mobiles patriotiques et religieux agirent aussi. Jusqu'à la moitié du XIXe siècle, les Canadiens conservèrent le style Louis XV par attachement à la France ; par contre, au XVIIIe siècle, les Quakers d'Amérique bannirent de leur maison le style Jacobean pour rester fidèles aux meubles Tudor.

Ainsi, bien que d'une inspiration européenne, naquit dans chaque colonie un style mobilier propre adapté non seulement aux nécessités locales du confort, mais encore aux aspirations précises des coloniaux.

Les Européens : missionnaires, soldats de fortune et commerçants, qui résidèrent en Empire d'Annam aux XVIIe et XIXe siècles, adoptèrent la langue, l'alimentation, l'habitat et forcément le mobilier des autochtones. L'usage de la moustiquaire, probablement en mousseline des Indes, semble avoir été courant, ainsi que le relate le Père Lelabousse (1).

Le 17 février 1859, le corps expéditionnaire ne dut découvrir dans la citadelle de Saigon, pour tout mobilier, que des lits dits de camp, des tables d'autel hautes sur pieds et des bahuts perméables à l'air et à la poussière, pièces d'ameublement annamite dont l'usage était mal connu des Européens.

Nos marins campèrent, et pour cela débarquèrent leurs coffres. C'est donc le coffre de marine, cette petite malle solide, fidèle compagne de nos grands marins dans leurs croisières lointaines, que nous devons considérer comme la première pièce de mobilier français en Cochinchine.

Quelques-uns de ces coffres nous sont parvenus (fig. 1). Ce sont des malles chinoises, acquises probablement au cours du séjour de l'Escadre Française à Canton ; elles sont de dimensions maniables, faites de planches de bois dur, fortement assemblées par tenons et mortaises, le couvercle maintenu par deux charnières, et assujetti par un lourd fermail bombé en fer battu dans le passant duquel s'engageait un gros cadenas.

Le marin, devenu sédentaire, ne confia plus son équipement (on portait en ce temps-là des tenues de drap) à un coffre portatif, mais à de grandes et lourdes malles en bois de camphre, venant de

(1) H.-M. Magué, *Meubles et Sièges*, page 1, Laurens, Paris, 1928.

(2) Lettre du 16 juin 1792, *Nouvelles lettres édifiantes*, T. VII, p. 163.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la Chine du Sud. Les arêtes de ces malles étaient garnies de bandes de cuivre cloutées, les poignées de cuivre également affectaient la forme de chauves-souris et la serrure (pacotille européenne destinée à l'Extrême-Orient) jouait un air de musique quand on la faisait fonctionner.

C'est également aux premières années de la colonie que semble remonter un très curieux coffre à tiroirs en bois de camphre, construit selon les principes de la malle, décrite ci-dessus ; il est conservé au Palais du Gouvernement général à Saigon.

Les Français s'établissant en Cochinchine, on fit venir quelques meubles d'Europe. On retrouve aujourd'hui un lot de commodes, en moyen noyer massif (fig. II). Les poignées de tiroirs et les entrées de serrures en bronze ciselé et doré au mercure, ainsi que le dessus fait d'une plaque de marbre gris des Pyrénées, aux arêtes arrondies, permettent de classer ces meubles comme étant d'époque Restauration, probablement reliquat d'un garde-meuble d'un de nos grands ports de guerre.

D'époque Louis-Philippe sont les deux psychés portatives ou toilettes et la commode du Palais du Gouvernement général de Saigon (fig. III).

Pour l'époque Second Empire, quelques meubles rococo : consoles, guéridons et un très curieux modèle de bureau-pupitre aux multiples tiroirs (fig. IV). Ces meubles en bois léger, verni noir, ont mal supporté les assauts de l'humidité et des termites.

De bonne heure on semble avoir renoncé à l'importation de meubles d'Europe. C'est à Singapour et aux Indes que l'on alla chercher du mobilier en même temps que des planches et des charpentes, objets dont le manque d'ateliers et surtout de main-d'œuvre spécialisée interdisait la fabrication en Cochinchine.

Ce fut de Singapour que vint la charpente du « palais » de l'Amiral Bonard, ce grand hangar qui servait aux manifestations officielles du temps. Son mobilier, que nous pouvons inventorier grâce aux gravures des numéros de l'*Illustration* de l'époque, se composait de grands canapés cannés, de chaises de repos aux bras dépliants, de fauteuils légers et de guéridons.

En règle générale, tous ces meubles sont la création d'ouvriers indiens qui ont interprété des modèles européens, selon les moyens d'exécution indigènes et les principes du confort local. On peut rapprocher les grands canapés (fig V) des meubles capitonnés d'époque victorienne dont le mouvement du dossier, les rouleaux qui terminent les accoudoirs et même les pieds tournés rappellent le style.

Il existe des chaises longues (fig. VI) du même type que le canapé.

Comme meubles importés, il est conservé au Palais du Gouvernement général de Saigon, une série de fauteuils de style Louis XV signés : Deschamps, Calcutta » (fig. X). On peut comparer ces sièges à ceux qui sont représentés sur la gravure de l'*Illustration*, le « Théâtre de l'Hôtel en Bois ». Ces meubles ont perdu leur capitonnage, auquel a été substitué un fin nattage de rotin (travail chinois).

Les Français de Cochinchine quittèrent bientôt les « pagodes » ou les maisons de planches aux charpentes annamites, aux toits bas et à la disposition inconfortable, seules habitations que les ouvriers autochtones étaient capables de construire, pour de vastes logements conçus selon les exigences du confort tropical.

Pour meubler ces constructions dont se peuplait la colonie, on n'eut pas recours aux meubles importés, mais à des copies exécutées sur place par des ouvriers chinois, seuls Asiatiques qui fabriquassent des meubles à cette époque en Cochinchine.

Si quelques-unes de ces reproductions de meubles importés sont des copies fidèles, que l'on ne distingue des originaux que par les essences employées à leur confection, le plus grand nombre, et ce sont là les plus intéressantes, sont d'une facture nettement extrême-orientale par l'ornementation dont elles ont été chargées.

C'est au salon de l'Amiral Bonard que nous devons revenir pour trouver l'origine de plusieurs types de meubles qui connurent une particulière faveur aux premières années de la colonie.

Si le fauteuil (fig. VIII) paraît une réplique presque exacte de son modèle de 1862, le guéridon (fig. IX) conservé à l'évêché de Saigon est curieux par son pied aux assises stables, d'une exécution facile ; par sa galerie et son fût, dont les sculptures asiatiques tentent de représenter des motifs européens.

Le fauteuil (fig. XII) se rattache par la forme de ses bras à ceux du salon de l'Amiral Bonard. Son dossier, dont la partie cannée est entourée de sculptures, semble être de conception purement cochinchinoise.

Du même style est la sculpture du coffre d'horloge (fig. XIII).

Le bureau (fig. XI) est un curieux exemple de reproduction, où la décoration extrême-orientale s'est ajoutée sur un meuble dont le profil porte la marque des ouvriers indiens qui l'ont conçu.

Ainsi se forma, peu à peu, tant par des apports de l'étranger que par l'ingéniosité des artisans locaux, un style mobilier colonial cochinchinois, dont le principal souci ne semble pas avoir été une production de luxe, mais plutôt d'adapter les meubles européens au confort colonial, et même de créer des pièces de mobilier d'un usage ménager colonial précis. Tels ces garde-manger et ces étagères à légumes aux fines colonnettes tournées et aux corniches sculptées de dragons, qui eurent leur place dans la salle à manger des pionniers de la colonie, au même titre que le vaisselier ou le pétrin dans nos vieilles demeures régionales françaises.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

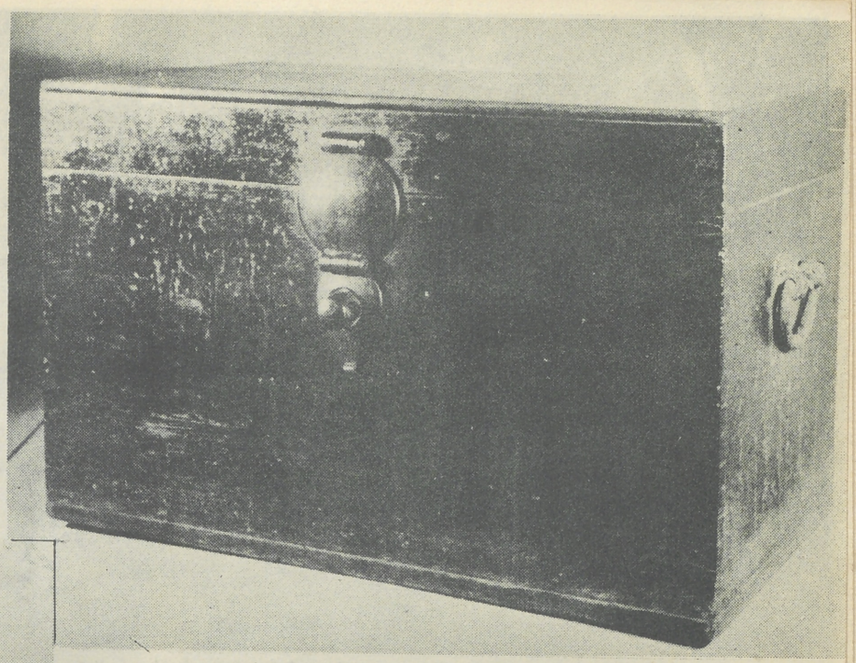
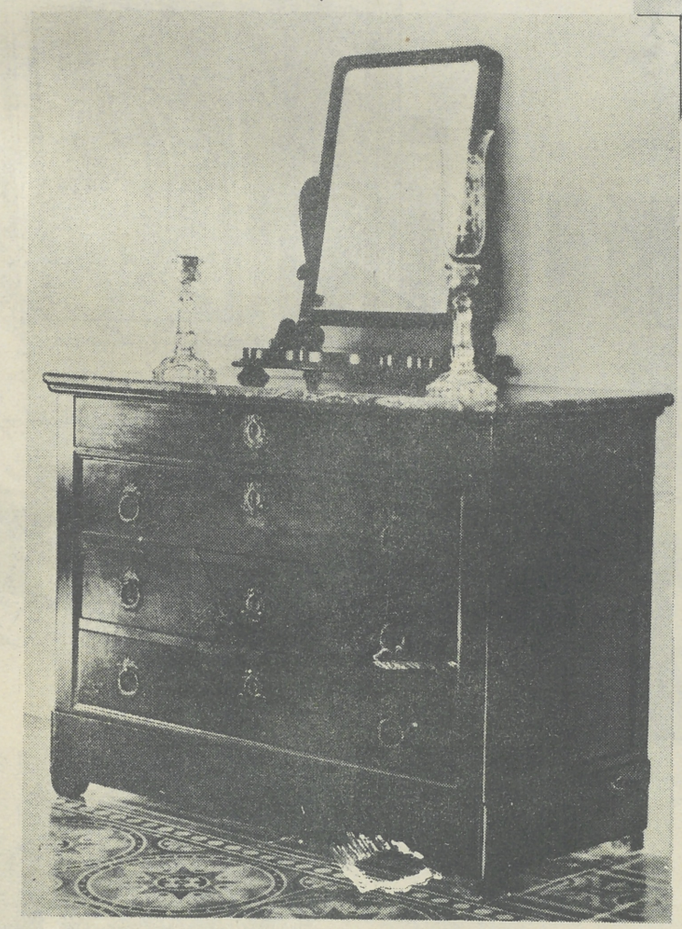


Fig. I
Coffre de Marine →
(Collection C ..).

Fig II
Commode Epoque Restauration
(Palais du Gouvt Général à Saigon).
↓



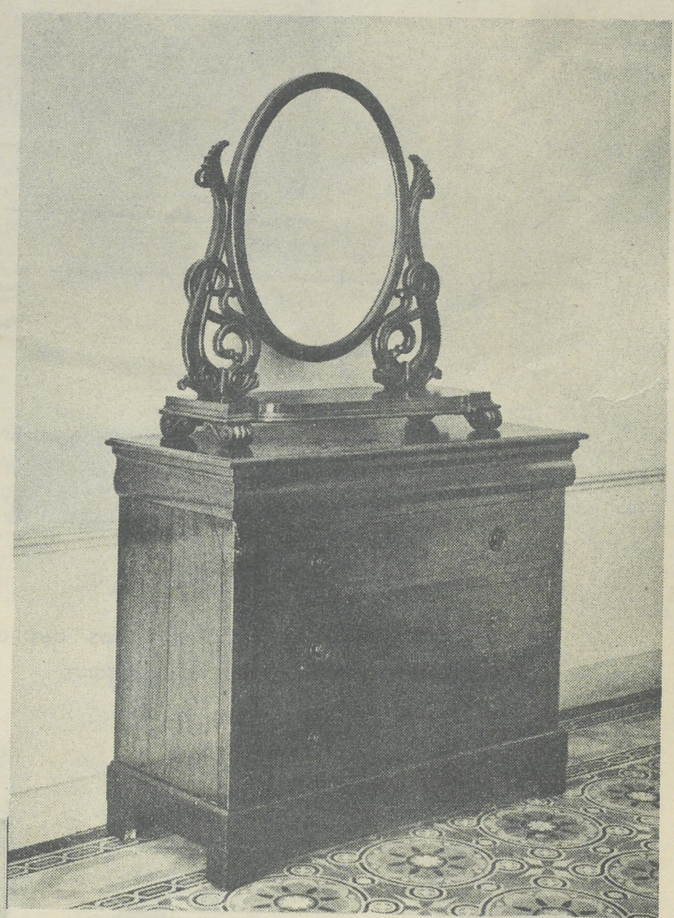


Fig. III
Commode et psyché
Epoque Louis-Philippe
(Palais du Gouvt Général à Saigon).

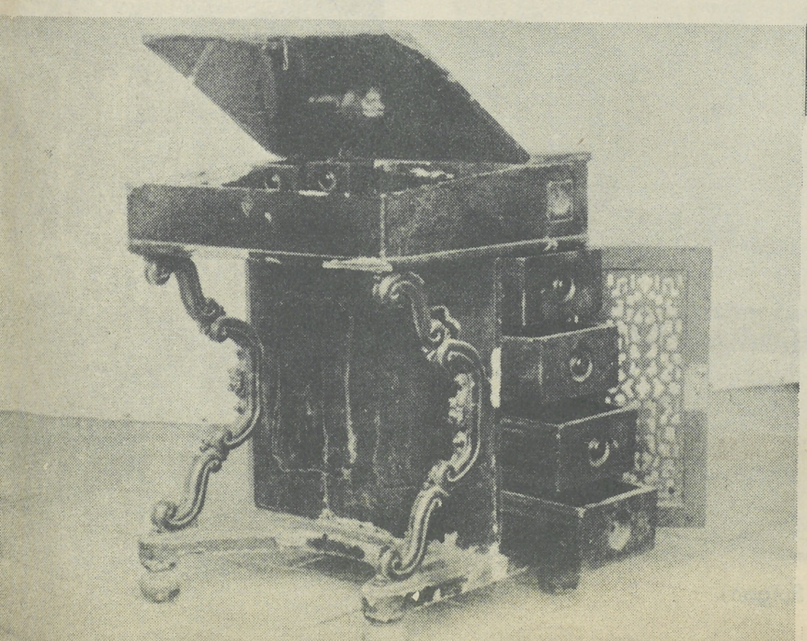


Fig. IV
Bureau-pupitre
Epoque Seconde Empire
← *(Couvent des Amantes de la Croix, Saigon).*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

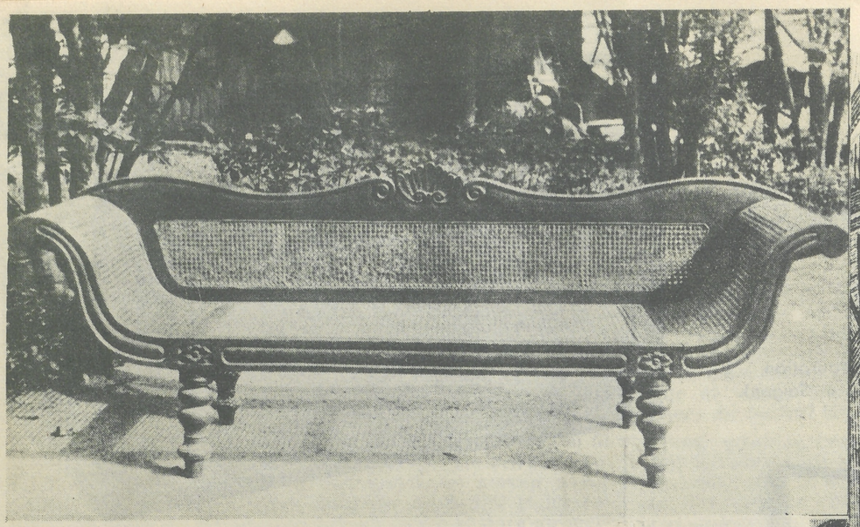


Fig. V. — Canapé (Couvent des Amantes de la Croix, Saigon).



Salon de l'Amiral BONARD.

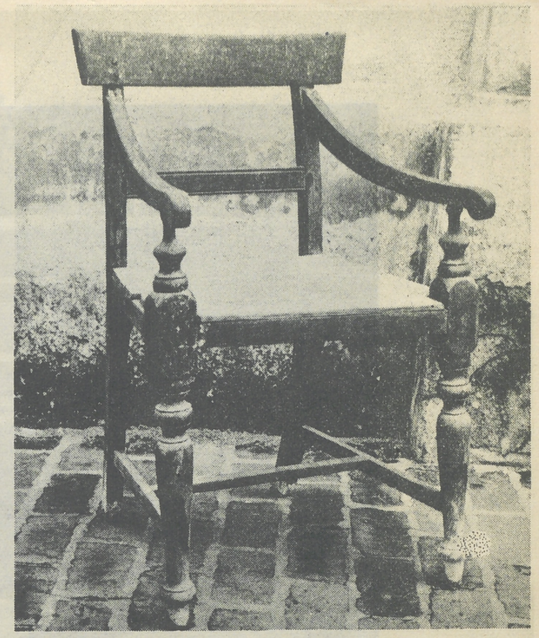


Fig. VIII. — Fauteuil (Eglise de Xom-Chieu, Coch.).

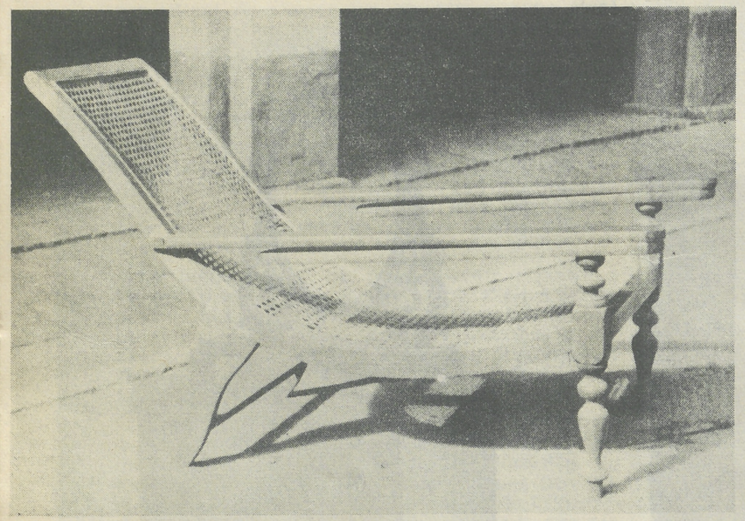


Fig. VI. — Fauteuil de repos à bras dépliant Couvent des Amantes de la Croix).

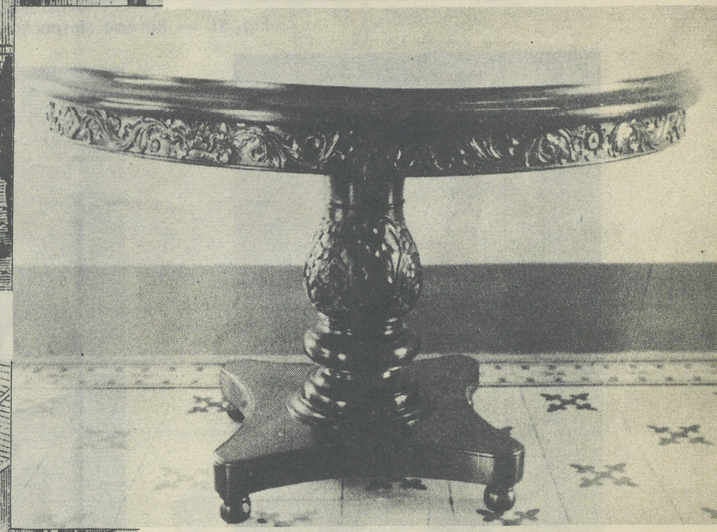


Fig. IX. — Guéridon (Evêché de Saigon).

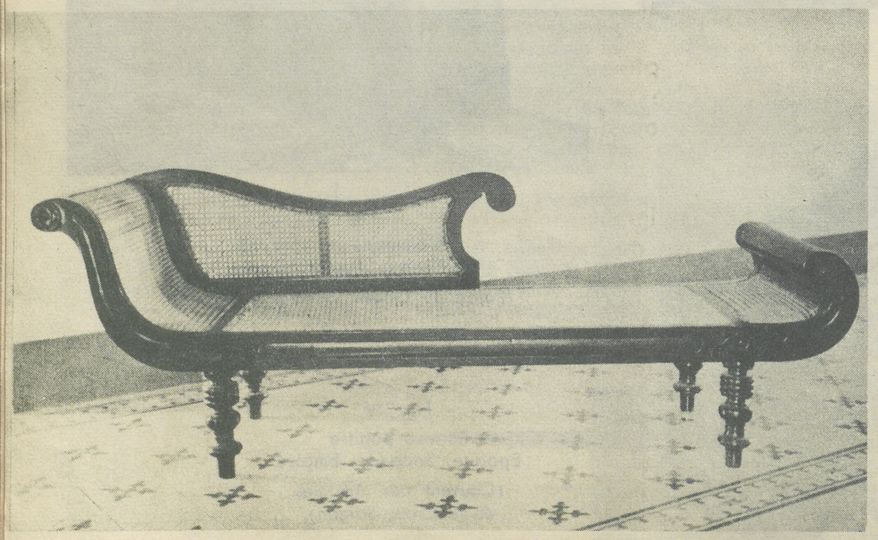
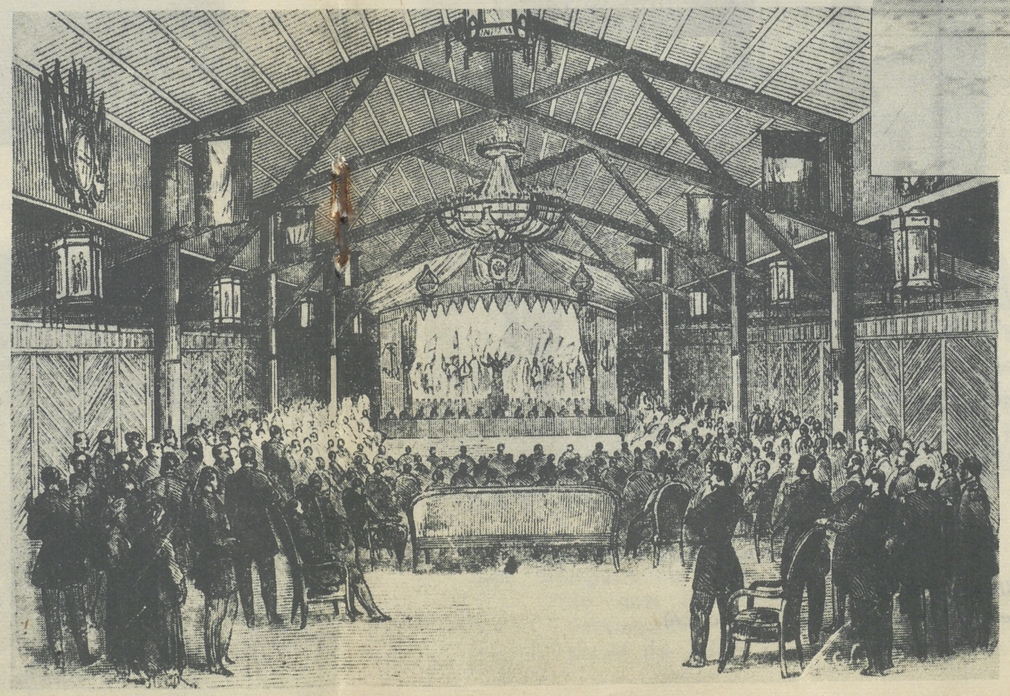


Fig. VII. — Chaise longue (Eglise de Saigon).



Théâtre de l'Hôtel en Bois.

Fig. X
Fauteuil
Style Louis XV
(Palais du Gouvernement Général à Saigon).



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

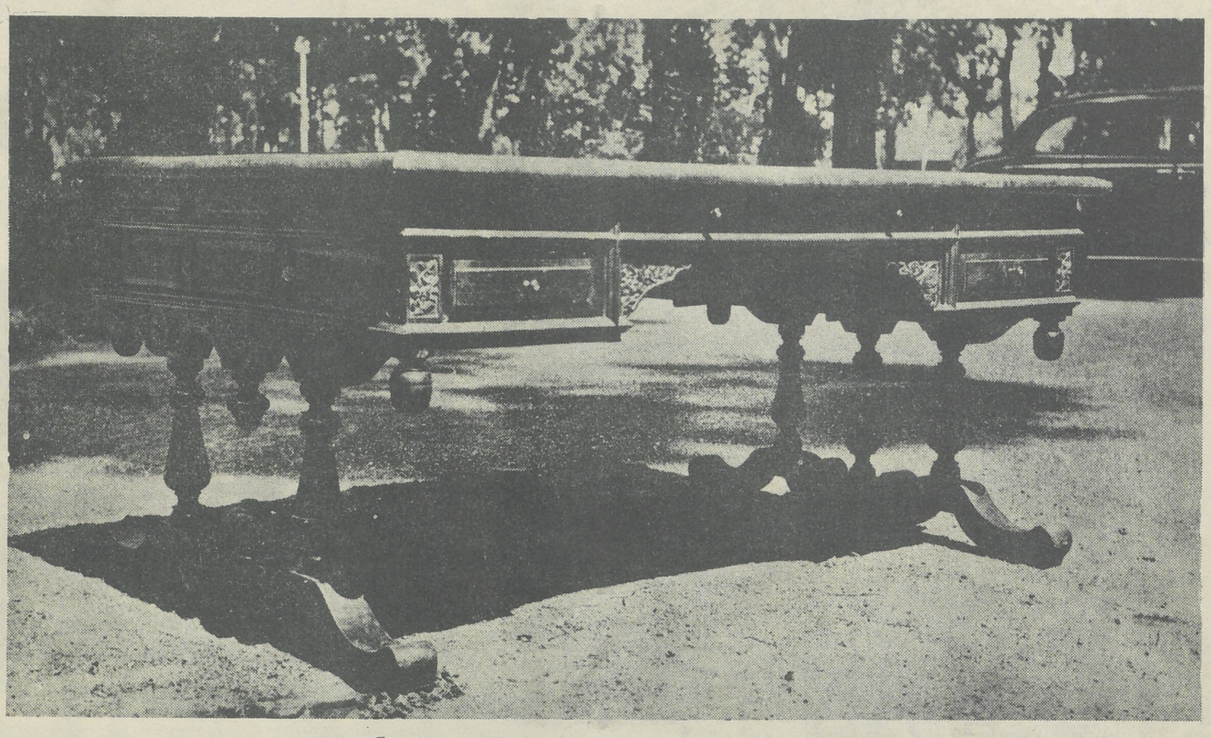


Fig. XI. — Bureau (*Inspection de Bien-Hoa*).

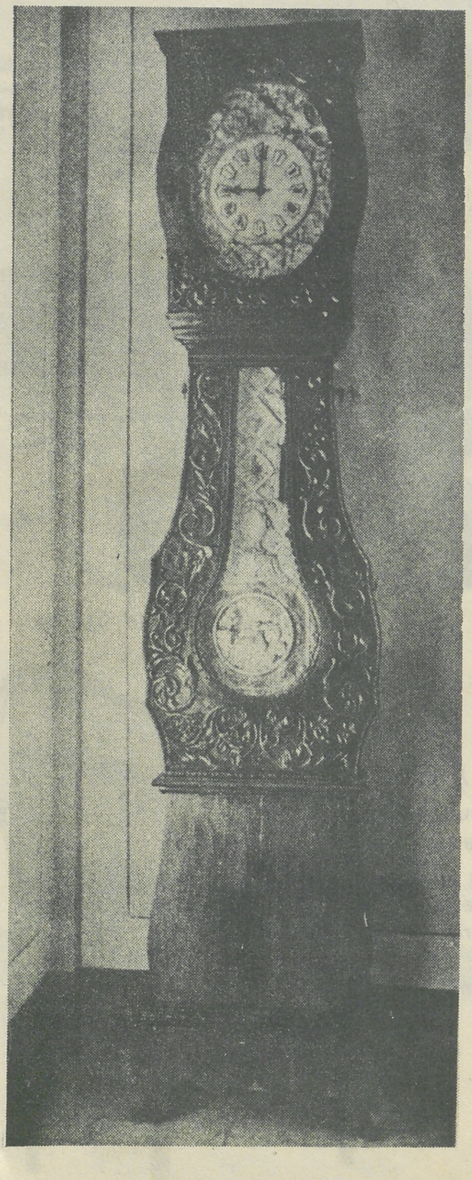




Fig. XII. — Fauteuil
(*Couvent des Amantes de la Croix, Saigon*).

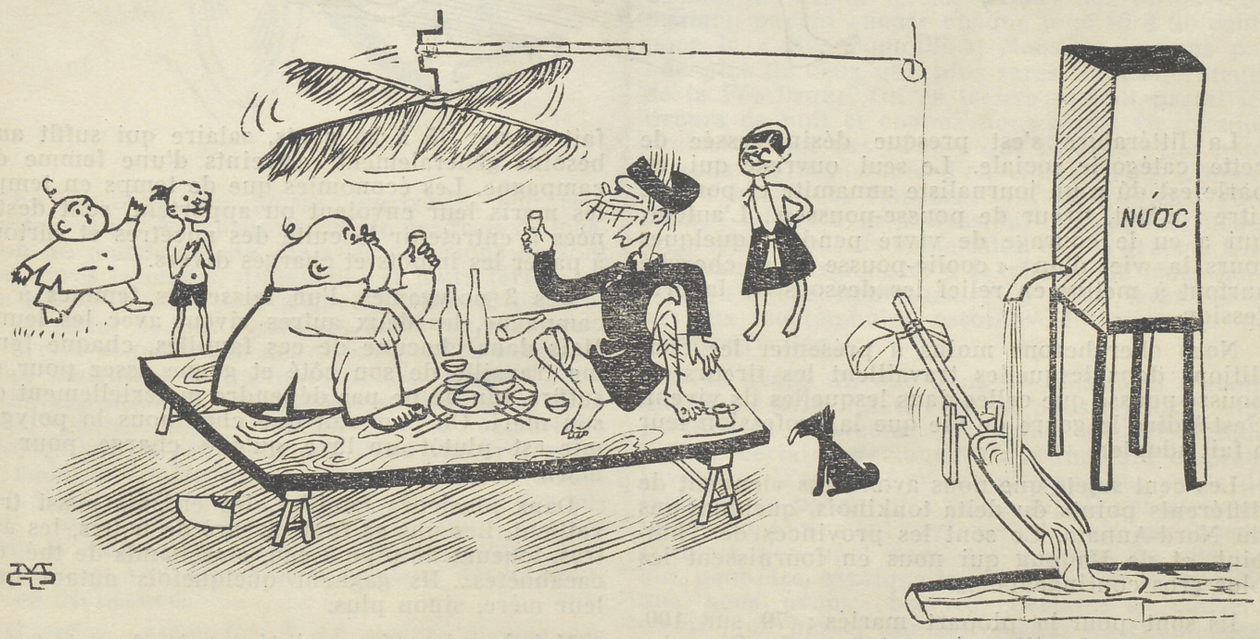
Fig. XIII — Horloge.
(*Couvent des Amantes de la Croix, Saigon*).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

HUMOUR ANNAMITE



Lý Toét et Xã Xệ, «mordus» par le sport, s'entraînent pour le prochain Tour d'Indochine.



Lý Toét inaugure en l'honneur de son ami Xã Xệ le ventilateur «autarcique» de son invention qu'il compte présenter au prochain concours de l'artisanat : ailes en feuilles de cocotiers, propulsion hydraulique inspirée du pilon à riz en usage chez les Thổ.

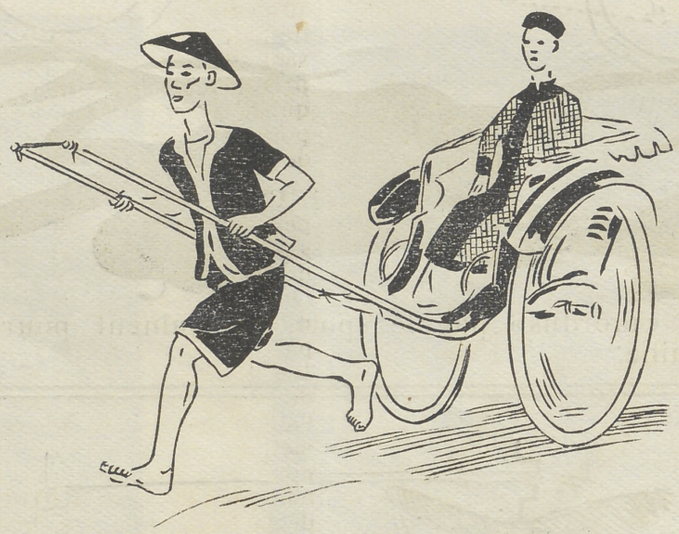
Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La vie des tireurs de pousse-pousse à Hanoi

par le Docteur Nguyễn-xuân-Chữ

AVANT l'arrivée des Français, le pousse-pousse n'existait pas en Annam. C'est en 1884 que le premier véhicule du genre fut importé du Japon qui est, croyons-nous, l'inventeur de ce mode de transport.

De nos jours, il est répandu partout dans le pays. On le voit même dans le fin fond de la campagne, sur des routes incroyablement tourmentées. Il a donné naissance à une profession qui est le gagne-pain de dizaines de milliers d'êtres et qui, de ce fait, compte dans l'activité économique du pays.



La littérature s'est presque désintéressée de cette catégorie sociale. Le seul ouvrage qui en parle est dû à un journaliste annamite et porte le titre : « Moi, tireur de pousse-pousse ». L'auteur, qui a eu le courage de vivre pendant quelques jours la vie d'un « coolie-pousse », a cherché surtout à mettre en relief les dessous de la profession.

Nous chercherons moins à présenter les conditions dans lesquelles travaillent les tireurs de pousse-pousse que celles dans lesquelles ils vivent, c'est-à-dire le genre de vie que la profession leur a fait adopter.

Les cent sujets que nous avons vus viennent de différents points du delta tonkinois, quelques-uns du Nord-Annam. Ce sont les provinces de Thaibinh et de Hadong qui nous en fournissent les plus gros contingents.

Ils sont pour la plupart mariés : 79 sur 100. Nous avons 13 célibataires et 8 veufs. Dans les mariés, nous comptons 3 polygames avec chacun 2 conjointes.

Des 79 mariés, 49 ont amené leur famille à Hanoi. Dans 36 de ces familles, la femme travaille. Dans les autres, la femme est ou malade ou prise par les soins à donner aux enfants. Les femmes qui travaillent se livrent en général à un petit commerce ambulant de légumes, de fruits, de friandises, etc... qui leur rapporte de 20 à 40 cents par jour, sommes qui sont loin d'être négligeables pour ces bourses pauvres.

Les femmes de « coolies-pousse » qui vivent à la campagne y sont retenues soit par une vieille mère à soigner soit par des occupations personnelles. Ce sont, pour la plupart, des femmes habituées aux travaux des champs, et leur journée leur fait gagner 15 à 25 cents, salaire qui suffit aux besoins généralement restreints d'une femme de campagne. Les économies que de temps en temps les maris leur envoient ou apportent, sont destinées à entretenir le culte des ancêtres et surtout à payer les impôts et charges divers.

Des 3 polygames, l'un laisse ses femmes à la campagne, les deux autres vivent avec les leurs. Mais dans chacune de ces familles, chaque femme travaille de son côté et gagne assez pour se suffire afin de ne pas dépendre matériellement de son mari. Où l'on voit que chez nous la polygamie est plutôt un luxe qu'une charge pour le mari.

Dans plusieurs familles, les enfants aussi travaillent. Les uns se font cireurs de bottes, les autres, loueurs de pipe à eau, marchands de thé, de cacahuètes... Ils gagnent quelquefois autant que leur mère, sinon plus.

Mais le gain qui nous intéresse le plus, c'est certainement celui des chefs de famille. Ce gain est très variable, non seulement selon les sujets mais encore, chez un même sujet, selon les occasions.

Les tireurs de pousse-pousse se distinguent en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« tireurs de jour », qui travaillent de 5 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et « tireurs de nuit », qui font le métier de 2 heures de l'après-midi à 4 h. 30 du matin du jour suivant. Les premiers paient 80 cents comme frais de location du pousse-pousse, les derniers, 1 $ 40. Ainsi, il appert que le travail de nuit rapporte plus que celui de jour.

Il y a des tireurs qui travaillent tantôt le matin, tantôt le soir ; d'autres qui sont spécialisés soit dans le travail de jour, soit dans le travail de nuit. Mais aucun ne travaille, ne saurait travailler vingt-quatre heures durant. D'une façon générale, travaillent la nuit les vétérans, les roublards, rompus au métier, ceux qui s'offrent volontiers comme ciceronnes pour conduire le voyageur attardé que travaille l'ennui dans les lieux où l'on puisse s'oublier un moment.



En moyenne, une journée de travail leur rapporte une piastre après décompte des frais de location du pousse-pousse. Mais les occasions ne sont pas rares (samedis, dimanches et jours fériés) où un tireur de nuit peut gagner jusqu'à 10 piastres et un tireur de jour 6 piastres. Dans ces occasions, il arrive souvent que des tireurs, après avoir, au bout seulement de quelques heures, gagné 2, 3, 4 piastres, estimant leur journée suffisamment remplie, passent leur véhicule à des camarades moyennant un prix convenu. Dans une profession si rude, si épuisante, ils ont raison de se ménager. Cependant, au lieu de jouir sainement des loisirs qui leur sont ainsi offerts, certains, comme nous le verrons, y trouvent des occasions pour s'entraîner à la débauche et tombent de déchéance en déchéance.

Il arrive quelquefois à des tireurs d'avoir des journées creuses et alors, ou bien ils retournent les mains vides chez eux après avoir payé les frais de location du pousse-pousse, ou bien, ce qui est plus malheureux encore, ils sont obligés de prélever sur leur bourse pour pouvoir s'en acquitter.

Les tireurs de pousse-pousse se logent en général dans la banlieue de Hanoi, à Kham-thiên Bach-mai, au Banc de sable... Ceux qui vivent avec leur famille louent une petite chambre, dans quelque paillote à raison de 2 piastres par mois. Les ménages sans enfants ou ayant peu d'enfants ne prennent pas toute une chambre mais se contentent d'un lit qui leur revient à 1 piastre ou 1 $ 50. Ceux qui sont sans famille s'unissent par groupes de deux, trois ou quatre et font cuisine commune. La cuisine familiale ou la popote revient naturellement moins cher que les repas pris en ville. Chez eux, ils peuvent se contenter d'un ordinaire composé d'un ou de quelques mets courants : aubergines salées, sauce de soja, choucroute, etc... qui ne coûtent presque rien tandis que dans les gargotes il faut, pour ne pas « perdre la face », assaisonner le riz de certains mets qu'on vous présente et un simple plat de légumes, un peu de pâte de soja sautée, quelques morceaux de poissons, ou de bœuf, ne reviennent pas à moins de 5 cents par mets.

Mais ce qui coûte le plus dans leurs repas c'est le riz dont on connaît le cours actuel. Une petite bolée de riz cuit est vendue 5 cents, une grande, 10 cents. En moyenne, il leur faut, pour leur ration de riz payer 35 cents par repas. Ils dépensent un peu moins, 30 cents, quand le repas est pris à domicile. Mais tout coolie ne peut prendre qu'un repas chez lui. Le deuxième, celui du matin pour les tireurs de jour, celui du soir pour ceux de nuit, doit être pris en ville.

Chaque coolie donc doit à l'heure actuelle, dépenser journellement 0 $ 70 au minimum pour se sustenter. Si l'on ajoute une dizaine de bolées de thé et le double de pipées de tabac dit laotien (70 % fument la pipe à eau, quelques-uns, la cigarette) cela fait 10 cents en plus. Nous ne parlons pas de ceux qui, disciples de Bacchus (dans nos 100 sujets, 23 boivent de l'alcool tous les jours, 21, de temps en temps ; tous s'accordent à dire que l'alcool permet de mieux résister aux fatigues du métier), payent encore chaque jour 10 à 20 cents pour la « dive bouteille ». Nous ne parlons pas non plus de ceux qui, plus rares, sont adorateurs de la Fée brune. On en trouve surtout parmi les tireurs de nuit et comme nous avons vu presque exclusivement des tireurs qui travaillent le jour, il nous est impossible d'en connaître la proportion exacte. Ces fumeurs sont de « vieux routiers », fidèles à la profession, qui gagnent beaucoup plus que leurs camarades, moins grâce à leur endurance physique et à la vitesse de leurs jambes, qu'à leur empressement à offrir leurs services aux noctambules assoiffés d'illusions et de plaisirs faciles.

Nous avons dit que dans les occasions d'abondance du gain, les tireurs de pousse-pousse sont portés à la débauche. C'est ainsi que, l'habitude aidant, certains deviennent des fumeurs d'opium invétérés. D'autres font simplement des excès de table en se payant des repas supplémentaires en ville, copieusement arrosés de choum-choum. D'autres s'en vont dans des maisons de joie, ce qui, peut-être, explique la fréquence de la syphilis que nous avons observée. Certains se cotisent même pour passer une soirée chez les chanteuses, histoire de « connaître la vie », comme dit l'autre. D'autres, enfin, jouent et s'entre-dépouillent si l'on peut dire.

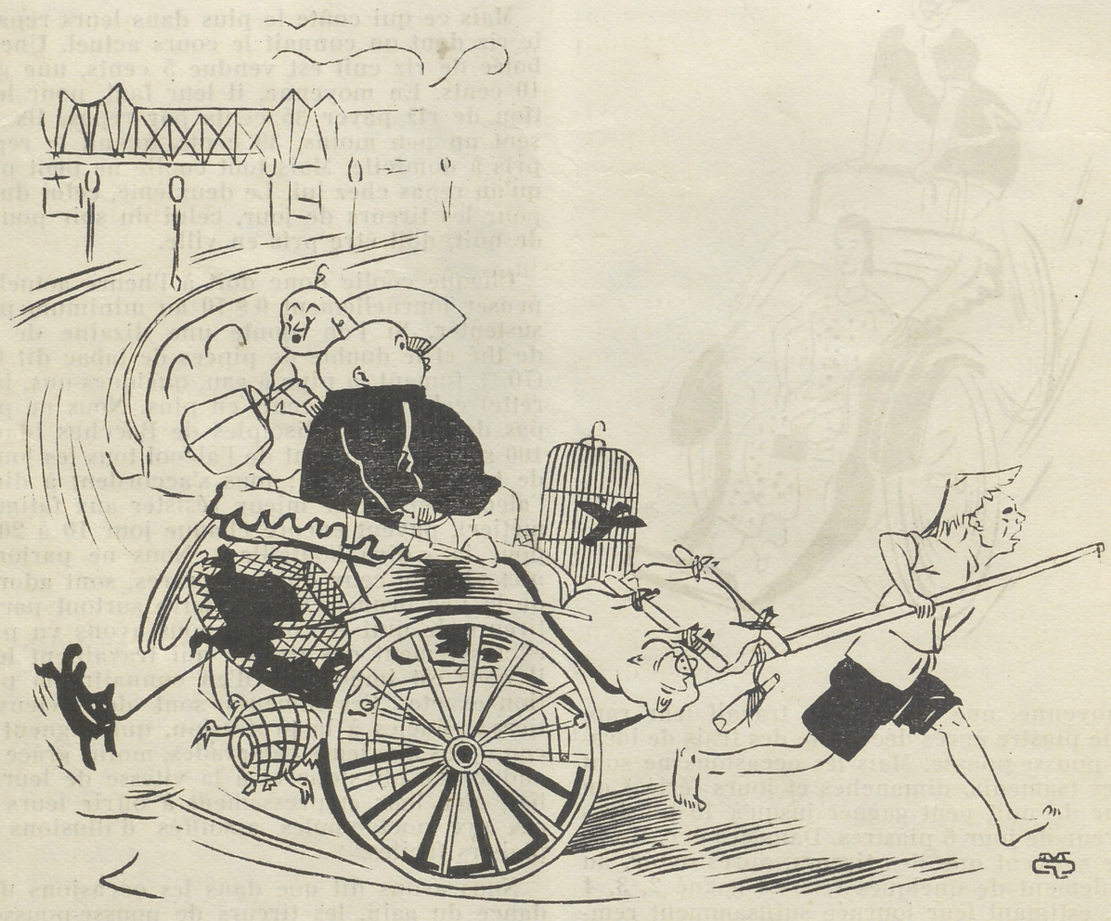
Rares sont ceux qui, après un long mois d'un

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

travail éreintant, rentrent sagement dans leur pays pour prendre quelques jours de repos et remettre à leur famille les petites économies amassées sou par sou. Ceux-là sont des mariés qui n'ont pas amené leur famille à Hanoi et pour qui, il n'y a de véritable bonheur que sous le toit paternel.

En résumé, pour se suffire, tout « coolie-pousse » doit pouvoir dépenser au minimum 80 cents par jour. En y ajoutant les frais de location du pousse, il faut qu'un tireur de jour arrive à gagner 1 $ 60 et un tireur de nuit 2 $ 20 par journée de travail. Nous savons qu'un tireur de jour travaille neuf heures et un tireur de nuit quatorze heures par jour. Pour arriver aux gains minima ci-dessus mentionnés, il faut que chacun fasse une petite course de 5 minutes toutes les demi-heures à peu près, chose humainement possible et nous avons dit que, dans cette profession, le gain net est en moyenne de 1 piastre par jour. En tenant compte des « extra », un tireur de pousse célibataire, s'il est sérieux, peut faire des économies et un bon père de famille parvient à peu près à subvenir aux besoins, très stricts bien entendu, de ses enfants.

Le métier donc, quoique pénible, nourrit son homme, et à moins d'être un sot, on n'y crève pas de faim. Nous pensons même qu'un tireur de pousse-pousse, travailleur et rangé, peut, au bout d'un certain nombre d'années, se constituer une petite épargne pour ses vieux jours. Mais, hélas ! les tentations, même dans ces couches sociales, sont si fortes et si fréquentes, qu'il faudrait un caractère bien trempé pour ne pas faillir.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

EBAUCHE D'UNE CLASSIFICATION DES MOI AU POINT DE VUE CULTUREL

par P. GUILLEMINET

Les Moï ont déjà été classés au point de vue linguistique, notamment par Henri Maspéro (1) ; mais cette répartition n'offre pas pour nous l'intérêt que présenterait le classement de ces tribus basé sur les influences qu'elles ont subies et surtout la façon dont elles les ont ressenties.

Nous ne disposons malheureusement pas encore des monographies détaillées qui seraient indispensables pour classer les Moï à ce point de vue (2). On peut tenter cependant d'ébaucher ce classement des Moï et l'utiliser pour les besoins du sujet.

On discerne parmi les tribus montagnardes cinq stades de culture coexistant actuellement :

1° Ce sont d'abord les isolés, ceux qui vivent en des sites suffisamment inaccessibles, suffisamment restreints, assez facilement défendables, pour n'avoir eu avec l'extérieur, jusqu'à une époque très récente, que les relations qu'ils voulaient bien avoir.

Ces Moï sont ceux chez qui les formes de vie sont les plus primitives et qui, d'après ce qu'on en sait, sont les moins métissés, les plus attachés à des rites que certains de leurs voisins n'observent même plus.

Il faut citer parmi eux les Kha-Tu de l'arrière-pays du Quang-nam. M. Sogny en parla en 1914 (3). L'Inspecteur de la Garde Indochinoise Le Pichon alla chez eux en 1938 (4). Ceux de l'Ataouat vivent encore superbement hors du siècle dans leurs villages inviolés. Des Mnong du Nœud des Trois Frontières chez qui nous ne sommes que depuis peu, les Brao polyandres du Bassac, appartiennent à cette première classe, qui comprend aussi des tribus presque complètement inconnues de la forêt clairière du Centre indochinois.

2° Ce sont ensuite les tribus qui n'étaient pas assez fortes moralement et physiquement pour supporter les chocs que leur ont fait subir les voisins, des envahisseurs pacifiques ou non. Ces tribus là s'effritent, elles se sont maintenues dans les parties les plus pauvres ou les plus inaccessibles de leurs habitats, elles ont parfois été refoulées ; nous connaissons mal ce qu'elles furent, nous ne savons pas les malheurs qui les ont accablées, mais aujourd'hui nous les voyons mourir plus ou moins vite (sauf miracle imprévu), accrochées à l'observance de quelques rites, menant une vie précaire. Citons les Moï de Baria, les Kil et les Lat de Dalat, quelques faibles sous-tribus Sedang, les Die du nord du Kontum, les Arey du Phu-yên, toutes celles des tribus des versants est et sud de la chaîne Annamitique qui n'ont pu résister au contact de leurs voisins Annamites ou autres. Ces Moï sont déprimés ; ils n'ont rien gagné aux contacts extérieurs, ils ont tout perdu.

M. Condominas, fonctionnaire de la Garde Indochinoise m'a communiqué en 1942 le renseignement suivant :

Les villages Sedang du Kontum réprimment sévèrement toutes les relations sexuelles hors mariage. La loi sur ce point est dure et respectée dans cette tribu puissante et bien organisée.

Or, les jeunes gens Sedang du Kontum partent en expédition, franchissant la frontière du Quang-nam, et vont dans des villages Die ou Sedang prendre des filles de force sans que les hommes puissent s'y opposer.

Imaginez ce que peut être le standing et le moral d'un groupement humain incapable de faire respecter l'une de ses lois primordiales !

3° Dans une troisième catégorie, il faut ranger les tribus qui, dans les mêmes conditions que les précédentes, ont eu assez de vitalité pour résister mieux. Les Ma de Djiring, les Stieng, quelques Koho, la majeure partie des Sedang, des Mnong ne sont pas restés pratiquement impénétrés, comme les Kha-Tu par exemple, mais leurs éléments culturels n'ont que peu évolué, ils ont gardé leur habitat, l'ont même parfois agrandi, mais n'ont que bien peu modifié leur standing.

(1) *L'Indochine.* Ouvrage publié sous la direction de Georges Maspéro. Van Oest, Paris et Bruxelles, 1929. V. chapitre « Les langues », vol. I, pp. 63 et suiv.

(2) Nombreux sont déjà les enquêteurs en pays moï qui moururent à la tâche : O'dhendhal, Henry Maitre, le P. Kemlin, Sabatier, Jerusalemy, Mgr Jannin, Antomarchi, pour ne citer que les plus connus d'entre eux.

(3) Sogny. — *Causerie sur les Moï Kha-Tu du Quang-nam*, le 24 novembre 1914 (Archives de la Résidence supérieure en Annam).

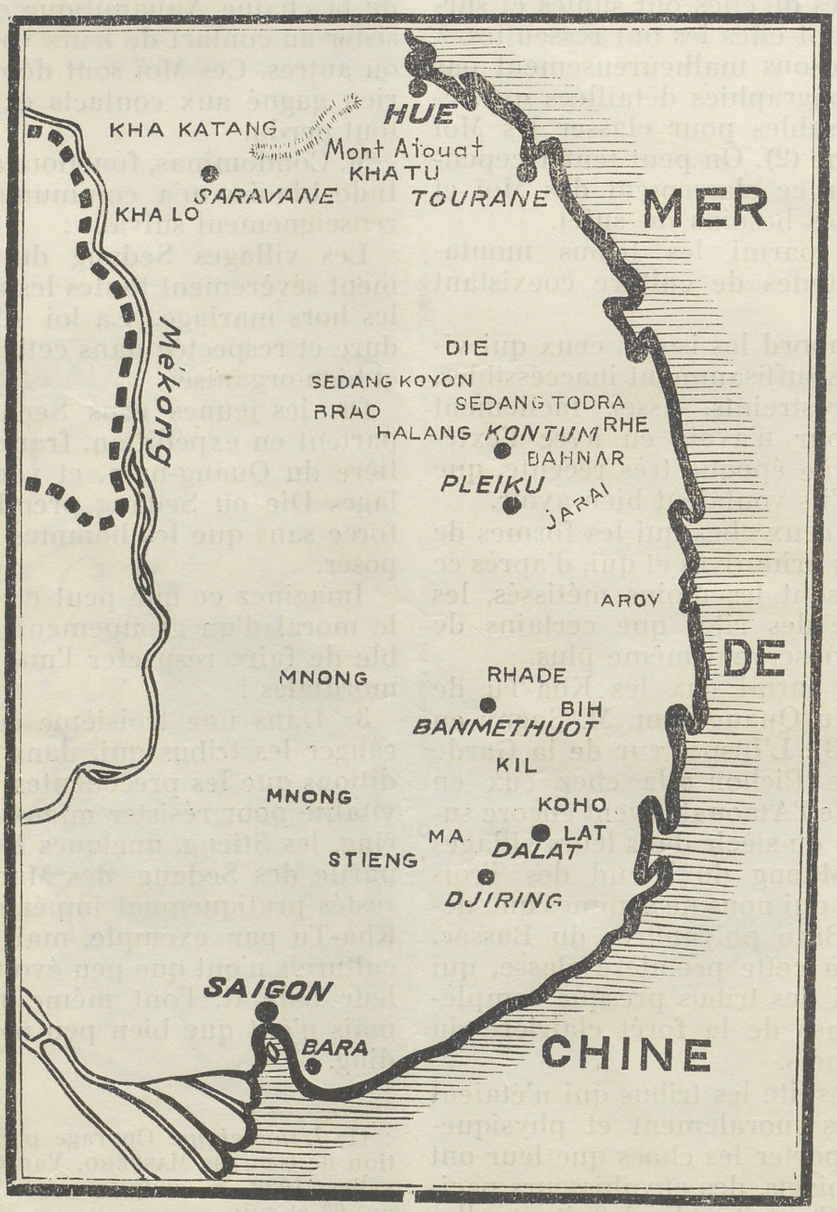
(4) Le Pichon. — *Les chasseurs de sang*, Bulletin des Amis du Vieux Hué, 1938, n° 4.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

4° En quatrième lieu, il faut citer les tribus qui ont eu de nombreux contacts avec l'extérieur sans en souffrir apparemment, qui se sont même parfois métissées, ont plus ou moins réellement assimilé des cultures étrangères, elles les ont en tous cas plagiées, comme le dit si justement M. Saurin, et ne sont ou ne seront bientôt plus moï.

Ainsi sont les Sedang Koyon, autant Laotiens que Sedang, et les Kha-Lo des Bolovens ; ainsi sont les Rhé du Quang-ngai, qui pas métissées, se sont orientées à tous points de vue d'ailleurs en des sens différents ; elles sont bien supérieures à toutes les autres.

Ce classement est certainement discutable, il gagnerait à être précisé, mais il offre cependant l'intérêt de montrer combien les tribus moï sont actuellement différentes les unes des autres au point de vue culturel et combien il faut se défier de généraliser quand on parle d'elles dans les détails.



luttèrent pendant des années contre les Annamites sans se métisser ou presque, chez qui bien des formes de vie s'atténuent.

5° Enfin et complètement à part, les trois grandes tribus Rhadé (60.000 habitants), Jarai (150.000 habitants), Bahnar (80.000 habitants) qui ont assimilé des cultures étrangères, les ont digérées, ont évolué, ne se sont

Nul ne répèterait ce qu'écrivit M. Lavallée en 1901 : « Il semble que la race moï restera une force inutilisable pour l'action civilisatrice à laquelle elle ne créera que des obstacles. Sa piètre vitalité ne lui permettra pas, d'ailleurs, de maintenir son rang au niveau des races plus actives de l'Annam et du Laos. Ce serait certes un bien pour la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Type Moi de Djiring.

colonie que la race sauvage se fondit avec les peuples voisins » (1).

Il n'y a pas à proprement parler de race moï, mais des groupements aussi différents les uns des autres, toutes proportions gardées, que les Germains et les Gaulois l'étaient du Français du XVII[e] siècle ; dans certaines sous-tribus, les femmes ont plus d'enfants encore que les femmes annamites et s'il y a des métis laotiens-moï, il ne naît pratiquement pas de métis annamites-moï.

Si l'on ne doit pas généraliser quand on parle des Moï, on est par contre toujours en droit de comparer ce qui se passe chez tels ou tels d'entre eux et d'admettre, sans commettre d'erreurs grossières, que telles ou telles tribus sont encore à peu près ce que furent telles ou telles autres il y a des siècles.

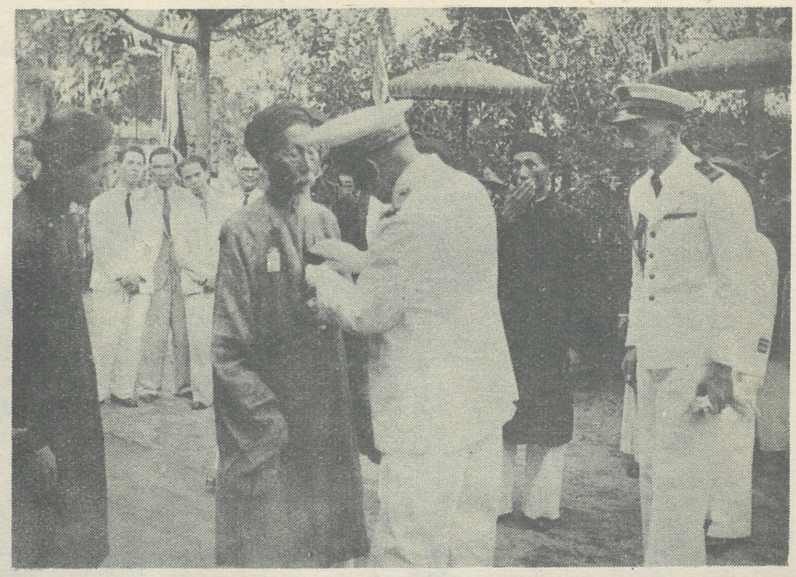
En passant d'une tribu dans l'autre on peut étudier des formes diverses d'économie qui sont plus ou moins proches de formes anciennes, pas forcément uniques, plus ou moins différentes des nôtres, mais ne se situent pas obligatoirement sur ces courbes idéales joignant les formes anciennes et contemporaines dont nous avons nié l'existence (2).

(1) LAVALLÉE. — *Notes ethnographiques sur diverses tribus du Sud-Est de l'Indochine*. Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient, tome I, 1901, p. 291.

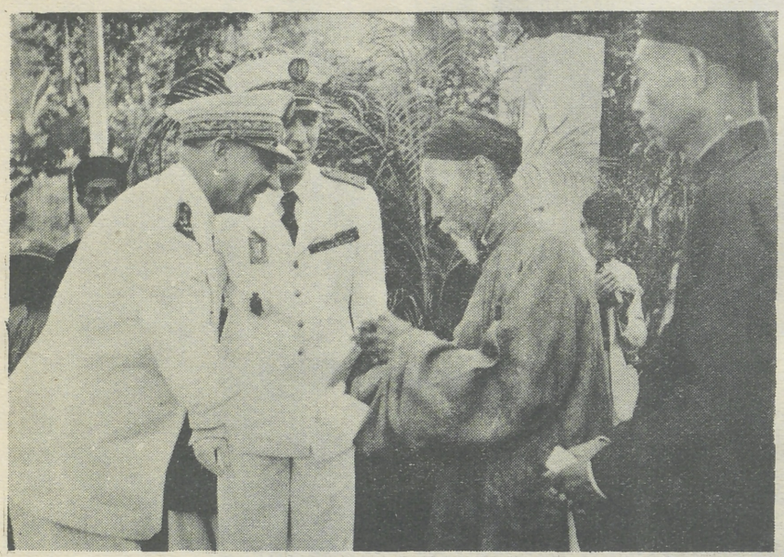
(2) N. D. L. D. — Nos lecteurs qui s'intéressent à la question pourront lire dans le numéro 21 de la *Revue juridique et économique* (I. D. E. O., 1[er] trimestre 1943) la très intéressante étude de M. GUILLEMINET intitulée « l'économie des Tribus moï de l'Indochine », dont ces pages sont extraites.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques





L'Amiral DECOUX remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur à S E. NGUYEN-DINH-TRONG.

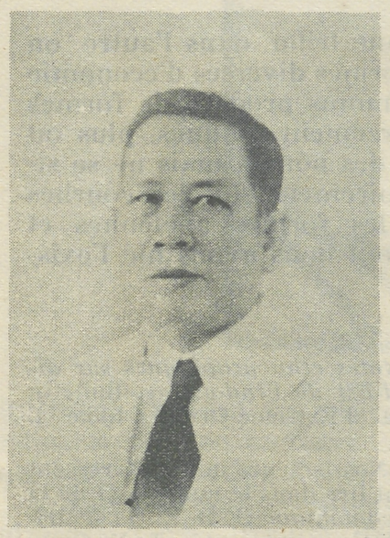




L'Amiral félicite S. E. NGUYEN-DINH-TRONG.

AU SERVICE DE L'INDOCHINE

Par Décrets du 19 octobre 1943 ont été promus



M. TRAN-VAN-DON
Docteur en Médecine à Saigon.



M. TRAN-NGOC-LAN
Receveur des P. T. T. à Haiduong.



M. VU-THE-TRONG
Secrétaire de la Trésorerie en retraite à Haiphong.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'Amiral DECOUX a tenu à remettre lui-même à S. E. NGUYỄN-ĐÌNH-TRỌNG, haut mandarin militaire en retraite, âgé de 94 ans, la croix de chevalier de la Légion d'honneur (Hanoi, le 16 novembre).

Le 16 novembre, l'Amiral Decoux, entouré des membres de son Cabinet et en présence du Résident supérieur au Tonkin, a tenu à se rendre au domicile de S. E. Nguyên-dinh-Trong, mandarin militaire en retraite, pour lui remettre solennellement l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur.

Le nouveau légionnaire, noble vieillard de 94 ans, appelé communément Cu Tôn (le licencié Tôn) est une personnalité représentative de longues traditions d'amitié et de confiance qui unissent l'Annam à la France.

S. E. Nguyên-dinh-Trong est né en 1850 au village de Van-tân (aujourd'hui cité Van-tân, Hanoi), dans un fief donné par l'empereur Gia-Long au marquis Duc-Nhuân-Hâu, son arrière-grand-père.

Sa famille appartient à la noblesse d'épée de l'empire d'Annam. Originaire du village de Huong-duê (Hatinh), elle avait émigré pendant l'insurrection des Mac au village de Lam-vy, phu de Thiêu-hoa, province de Thanh-hoa.

L'arbre généalogique, très florissant, comprend depuis le duc Tiêt-nghia-quân-công, fondateur de la famille, quatorze générations d'illustres guerriers, parmi lesquels de nombreux ducs et marquis, qui servirent sous les dynasties des Lê et des Nguyên. On peut lire dans le *Dai-Nam Liêt-Truyên*, la biographie des deux plus proches ancêtres de S. E. Nguyên-dinh-Trong, les marquis : Pha-Trach-Hâu (Nguyên-dinh-Pha), qui participa à l'établissement de la dynastie régnante et reçut son titre en 1802, et Thao-Nhuân-Hâu (Nguyên-trong-Thao), qui servit sous l'empereur Minh-Mênh.

Pendant sa jeunesse, S. E. Nguyên-dinh-Trong a fait de sérieuses études portant sur les caractères chinois et sur les sciences militaires orientales.

Licencié ès sciences militaires (Vo Cu-nhân) en 1878, à l'âge de 29 ans, il fut définitivement admis Vo Pho-bang avec le n° 1 au concours du 2e degré (le Thi-Hôi), en 1880.

A l'épreuve de tir exécutée devant l'Empereur Tu-Duc, sur les six coups d'arquebuse tirés, il plaça les six balles au centre de la cible, et le souverain nota de sa propre main sur le cahier de composition du candidat les quatre caractère suivants : « Sa Nang Quan Quôc », ce qui signifiait : le premier champion de tir du Royaume.

Il fut le seul lauréat qui demanda à passer le concours du 3e degré (le Thi-Dinh) pour aspirer au titre de Vo Tham-hoa. La Cour admit sa demande sous la réserve sévère qu'au cas où il échouerait, il perdrait son titre de Vo Pho-bang. Ayant confiance en ses capacités, il n'hésita pas à accepter cette condition ; il fut admis immédiatement à l'Ecole Militaire de Hué, le Vo-Giam, pour un stage d'un an.

Au concours du 3e degré, il passa avec succès les quatre épreuves et échoua finalement au Phuc-hach (examen de contrôle.

Redevenu simple Vo Cu-nhân, il fut nommé Hâu-bô en 1881, puis Xuât-dôi pour le commandement successif des brigades de Ta-chân et de Huu-dinh (brigades de gauche et de droite), à Hanoi.

De 1886 à 1892, il participa aux opérations de la Pacification du Tonkin (sous l'administration des Résidents généraux de Lanessan, Paul Bert et Parreau). Nommé Quan-co de Luc-nam en 1893, il dut bientôt cesser ses services par suite de la suppression de la province.

De 1907 à 1908, il fut chargé du cours de boxe annamite aux écoles de la Société d'Enseignement Mutuel et du Pensionnat d'Avril, à Hanoi.

De 1910 à 1911, sous la direction de M. le Colonel Bonifacy, il donna des leçons de boxe et d'escrime aux gradés des régiments de tirailleurs tonkinois de Hanoi et de Sept-pagodes.

Agé actuellement de 94 ans, il est le seul mandarin militaire ayant un titre universitaire actuellement encore vivant. Il mène une vie très simple et jouit d'une excellente santé.

Ses enfants sont MM. Nguyên-dinh-Nhân et Nguyên-dinh-Lai, secrétaires principaux hors classe des Résidences : l'aîné, âgé de 60 ans, est en retraite ; le cadet, de 52 ans, est en service à la Résidence supérieure au Tonkin.

Après avoir reçu des mains de l'Amiral la croix de chevalier de la Légion d'honneur, S. E. Nguyên-dinh-Trong demanda à l'Amiral Decoux de bien vouloir transmettre au Maréchal Pétain le témoignage de son respectueux attachement à sa personne et à la France.

ET DE LA FRANCE

Chevalier de la Légion d'honneur :



M. DEO-VAN-AN
Tri-châu à Phong-Tho (Laokay).



M. TRAN-VAN-SINH
Chef de gare à Phu-lang-Thuong.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La semaine dans le monde

DU 15 AU 22 NOVEMBRE 1943

Pacifique.

Sur ce théâtre d'opérations, au cours de ces huit derniers jours, on a constaté une intense activité des aviations nippone et alliée, qui s'est exercé respectivement contre les bases avancées et les convois maritimes alliés et japonais.

Du côté allié, les bases suivantes ont été attaquées :

— Port-Darwin et l'aérodrome de Brook, en Australie, le 12 novembre ;

— L'île Mono, au sud de l'île Bougainville, les 13 et 18 novembre ;

— La tête de pont du cap Torokina, dans l'île Bougainville, les 10, 13, 16 et 17 novembre ;

— L'île Funafuti, du groupe Ellice, le 13 novembre ;

— Les aérodromes de Buna et Marawasa, en Nouvelle-Guinée, le 15 novembre.

Dans le camp japonais, les bombardiers alliés ont effectué des raids sur :

— Bula et Suamlakki, dans l'île Ceram, du groupe des Tanimbar, le 13 novembre ;

— L'île Gilbert, les 15 et 18 novembre ;

— Les aérodromes de Madang et Wewak, en Nouvelle-Guinée, les 13, 15 et 16 novembre ;

— L'île Buka, au nord de Bougainville, le 17 novembre ;

— L'île Bougainville, le 20 novembre.

Sur mer, le 21 novembre, les unités de la Marine américaine ont appuyé des opérations de débarquement de troupes alliées sur les îles Makin et Tarawa, de l'archipel Gilbert, situé au N.-E. de l'archipel des Salomon ; alors que, dans les eaux au large de l'île Bougainville, un nouvel engagement aéro-naval aurait de nouveau coûté, à la Marine américaine, le 17 novembre, la perte de 3 porte-avions et de 3 croiseurs.

Italie.

Depuis l'arrivée des troupes anglo-américaines sur les rives méridionales des fleuves Sangro et Guarigliano, aucune opération de grande envergure n'a été signalée sur toute l'étendue de cette ligne de front.

Des deux côtés, les communiqués se sont bornés à commenter des engagements de patrouilles et l'activité des éléments avancés des généraux Clark et Montgomery.

Plusieurs contre-attaques allemandes ont également été annoncées dans le secteur central du front, sur les montagnes.

Seules, les villes d'Agnone, située à 28 kilomètres au N.-E. d'Isernia, et d'Archi, à 5 kilomètres au N.-O. d'Atessa, ont été occupées par les troupes britanniques, le 21 novembre.

Russie.

La dernière semaine a vu se poursuivre l'avance des troupes soviétiques du général Vattutin, dans le secteur central du front, sur la partie de la plaine ukrainienne qui s'étend au sud des marais du Pripet et à l'ouest de Kiev, jusqu'à la hauteur de la ligne Kiev-Fastov-Jitomir.

Le fait notable a été la prise de Korosten et d'Ovrutch, les 17 et 18 novembre, sur la ligne Léningrad-Odessa, permettant ainsi aux troupes soviétiques d'occuper cette importante voie de ravitaillement allemande sur une distance de plus de 150 kilomètres.

D'autres colonnes, parties également de Kiev, se sont dirigées vers le nord et le nord-ouest et ont atteint respectivement Tchernobyl, à 95 kilomètres de Kiev, au confluent du Pripet et du Dniepr, et le centre du district de Kaganovitch à 50 kilomètres plus à l'ouest.

Par contre, sur le flanc méridional de ce saillant, la résistance allemande s'est affermie et de violentes contre-attaques ont permis à ces derniers de reprendre le centre ferroviaire de Jitomir, occupé par les Russes le 13 novembre dernier seulement.

Plus au nord, dans le secteur de Gomel, l'Armée Rouge est parvenue à établir une nouvelle tête de pont sur la rive ouest du Dniepr, dans le S.-O. de Gomel, et s'est lancée aussitôt à l'assaut des principales lignes de défenses allemandes établies dans le N.-O., aux abords de la voie ferrée Gomel-Kolinkovichi.

Le 18 novembre, la gare de Rietchitsa était occupée, coupant ainsi tout ravitaillement et toute retraite en direction de l'ouest aux troupes allemandes défendant la bastion de Gomel.

Sur le cours inférieur du Dniepr, le 19 novembre, une nouvelle colonne russe est également parvenue, après un violent tir d'artillerie de plusieurs jours, à prendre pied sur la rive droite du fleuve, aux approches de la ville de Tcherkassy ; alors que dans la boucle de ce même fleuve, malgré une pression accrue des Russes, la situation est restée inchangée.

Dans les autres secteurs du front, notamment à la hauteur de Novel, aucun engagement important n'a été signalé.

EN FRANCE

Vichy, 14 novembre. — L'audience publique, qui s'est tenue samedi après-midi à l'hôtel du Parc, a permis à de nombreux Français d'approcher le Maréchal. Pendant plus d'une heure, le grand soldat s'est entretenu tour à tour avec un prisonnier rapatrié, des animatrices des associations d'entraide aux prisonniers, un courageux sauveteur, des anciens combattants, des équipiers nationaux, etc...

Dans une dernière entrevue, le Maréchal s'est attardé avec des fidèles de son action et des disciples de sa doctrine.

~

La force armée gouvernementale aura ses aumôniers auxquels viennent d'être rendues applicables les dispositions en vigueur pour les ministres des différents cultes qui doivent être rattachés aux armées en campagne.

Le nombre, ainsi que les conditions de recrutement des aumôniers militaires des forces armées gouvernementales, seront fixés par une instruction particulière du Chef du Gouvernement, ainsi que leurs droits et devoirs.

Nancy, 15 novembre. — M. Paul Creyssel, secrétaire général à la Propagande, a fait, à l'hôtel de ville de Nancy, devant un nombreux auditoire, une conférence au cours de laquelle il a souligné que l'action bienfaisante du Chef de l'Etat et du Chef du Gouvernement étant seule capable d'épargner à la France la redoutable catastrophe que serait une invasion bolchevique.

Une invasion bolchevique, a-t-il déclaré, *serait l'anéantissement non seulement de l'indépendance nationale, mais aussi de la liberté et de l'indépendance personnelle, dont chacun est si jaloux. Sur le plan économique, l'entente entre tous les peuples de l'Europe occidentale s'impose, qui seule peut et doit les sauver du désastre.*

~

Paris. — A l'occasion de la réouverture des cours à l'Institut des études corporatives et sociales, son directeur, M. Bouvier-Ajam, a exposé que cet organis-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

me est destiné à la formation de cadres sociaux qualifiés et compétents, en vue de l'application de la Charte du Travail, notamment en faisant pénétrer dans tous les milieux « cet esprit social » que le Maréchal a réclamé dans ses messages des patrons, comme des ouvriers. M. Bouvier-Ajam a indiqué que l'an dernier le nombre de ses élèves s'élevait à près de 20.000.

~

Modane, 16 novembre. — Modane est en ruines. Dans la petite ville, la première attaque aérienne du 18 septembre avait déjà causé de graves destructions et entraîné l'exode d'une très grande partie de la population. Le bombardement du 11 novembre a parachevé l'œuvre de dévastation et brutalement dispersé les mille derniers habitants.

~

Paris. — La Banque de France fait connaître qu'elle vient de mettre en circulation un nouveau billet de 10 francs qui s'ajoute aux coupures de format réduit déjà émises, telles que les récents billets de 50, 20 et 5 francs.

~

Vichy. — M. Max Bonnafous, ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement, pour améliorer les conditions du travail et le rendement de son administration centrale, vient de réaliser, en accord avec le Chef de l'Etat et le Chef du Gouvernement, des modifications profondes dans la structure de son ministère. C'est ainsi qu'il a créé une direction de la Production agricole, dont le but est d'entreprendre dès maintenant des études à moyen et long termes, relatives à la production, dans le but de pallier aux difficultés que rencontrera l'agriculture française pour les marchés intérieur et extérieur après la guerre.

Il fut créé un secrétariat général aux Affaires économiques et sociales dont une des tâches principales sera d'organiser l'importante section d'études générales et de documentation, indispensable pour l'élaboration de la politique agricole de demain.

~

Vichy, 17 novembre. — Un décret déterminant les conditions dans lesquelles sera délivré le certificat de combattant de la guerre 1939-1940 va paraître incessamment au *Journal Officiel*. Ce sont les offices départementaux des mutilés de la guerre et des pupilles de la Nation qui seront chargés d'examiner les demandes des intéressés.

~

Le pain étant vendu à un prix inférieur au prix de revient, un décret, qui paraîtra incessamment au *Journal Officiel* ouvrira au budget de l'Economie nationale et des finances un crédit supplémentaire de deux milliards de francs applicable à cette compensation.

~

M. Raymond Lachal, directeur général de la Légion française des combattants s'est rendu aujourd'hui au Mont-Dore, pour clôturer la deuxième session de l'Institut national légionnaire, auquel ont pris part les chefs départementaux et les secrétaires généraux de la Légion.

~

Londres, 18 novembre. — L'Agence *Reuter* rapporte que, parlant au service européen de la B. B. C., le porte-parole allié a diffusé aujourd'hui un message énumérant 36 villes de France, dont Paris, susceptibles d'être l'objet prochainement de bombardements massifs, diurnes et nocturnes, de la part des Alliés.

~

Paris. — Dans un article publié par le quotidien économique *La vie industrielle, commerciale, agricole, financière,* M. Pierre Loubères exprime le vœu que le programme de réorganisation du système des transports français tienne compte des possibilités qu'ouvre à la France — véritable plaque tournante — sa position géographique, dans le domaine de l'exploitation du trafic du transit international.

~

Marseille, 19 novembre. — Marseille aura bientôt des femmes-agents ou « surveillantes auxiliaires de police ». Leur rôle sera la surveillance des rues, des promenades, des lieux publics, des halles, des salles de spectacles, c'est-à-dire de tout ce qui concerne l'hygiène et la salubrité morale, la protection de la femme et de l'enfant.

~

La récolte du vin a été cette année d'environ 40 millions d'hectolitres, c'est-à-dire supérieure de 7 millions à celle de l'an dernier.

Le vin de 1943 sera haut en degrés et d'excellente qualité.

~

21 novembre. — Le Chef du Gouvernement a réuni les ministres en Conseil sous sa présidence, samedi à 11 heures à l'hôtel du Parc.

M. Max Bonnafous, ministre, secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement, a présenté au Conseil un tableau d'ensemble des collectes de produits agricoles. Il a signalé que la collecte des pommes de terre restait favorable et que la campagne betteravière se poursuivait normalement malgré les difficultés de transport. Il a fait part des améliorations réalisés dans l'approvisionnement des grands centres en pommes de terre, fruits et légumes et la constitution de stocks de sécurité. Il a fait toutefois état des difficultés rencontrées par le ravitaillement général pour la viande et les matières grasses.

M. Bichelonne a fait un exposé sur la situation des transports, indiquant les mesures prises pour donner au ravitaillement général les priorités nécessaires.

~

21 novembre. — Au cours d'une audience privée, le Maréchal de France a reçu dans l'intimité une délégation des membres de l'Association des « Amis du Maréchal », de Normandie. Le Maréchal a reçu également en audience privée une délégation des maires du Languedoc.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Gastronomie au Cambodge.

GANEÇA S'INVITE...

Cette année, un hôte imprévu, un grand seigneur de la mythologie asiatique, Ganeça, *s'est invité ; il n'a pas voulu que les fêtes se déroulent sans lui. D'instinct, les habitués du Phnom-penh moderne cherchent la Belle Sita dans la foule. Viendra-t-elle ? Les mauvaises langues insinuent que si le Ganeça a posé, lui aussi, une enseigne de brasserie cambodgienne à proximité de la Maison Flottante, c'est à dessein d'attirer à lui la trop belle épouse de Rama. Dans quelle intention ? C'est un moyen de séduction bien aléatoire, qu'une tête à trompe et qu'une silhouette adipeuse. Bizarre idée, souffle quelqu'un, quand on se dit le dieu des intellectuels et des gourmets, de se masquer d'un visage aussi bestial. Mais chacun s'apitoye en apprenant à la suite de quelle malencontre le malheureux fils de Civa hérita cette tête de remplacement.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CULTURE ET GASTRONOMIE

Il n'y a que les pédants qui croient que les questions de culture sont d'ordre purement livresque, et qui établissent d'infranchissables barrières entre les divers compartiments de ce que dans les pays de haute civilisation on appelle le goût.

Notre XVIIe siècle a formé un idéal d'honnête homme qui a fait fortune parce qu'il est très français, et dans la définition qu'on donne de l'honnête homme d'alors, aucune exclusivité n'est accordée à un ordre de connaissance au détriment d'un autre. Il a fallu notre temps de spécialisation outrancière pour que l'on trouve des gens qui ont du goût dans une matière et pas dans une autre, s'intéressent à un art et pas à un autre, à une étude qui exclut toutes les autres, et n'offrent bientôt plus de l'honnête homme ancien qu'une image fragmentée.

Cet honnête homme de style ancien, existe-t-il encore de nos jours ? L'entre-deux guerres, en Europe, n'avait pas totalement sacrifié au machinisme et à la passion de l'argent, et il s'était formé en marge d'une bourgeoisie parfois égoïste et en partie corrompue par le matérialisme le moins généreux, un petit clan d'hommes cultivés dans tous les sens du mot, qui se piquaient de construire en eux un humanisme harmonieux, souple, aéré, se développant dans la vie et se nourrissant d'elle. L'honnête homme de cette sorte est apte à apprécier avec la même sûreté de goût un bon livre, une élégance vestimentaire, un bon tableau, un 100 mètres bien couru, un repas fin. Il eût été, à Phnom-penh, l'ami de la Belle Sita, reine des élégances, aussi bien que de Ganeça, le dieu malicieux des intellectuels et des gourmets. Il lisait Giraudoux, conduisait une auto rapide, dînait à la Bécasse-sans-tête et s'habillait chez un bon faiseur. A qui lui eût parlé — supposez-le s'appelant Henry de Montherlant — d'intellectuels malingres, il eut demandé s'il s'agissait de la préhistoire.

Voilà quelques-unes des réflexions qu'on pouvait faire jeudi en dînant au Ganeça, ce restaurant de trois jours dont l'ambition était de faire connaître au grand public tous les raffinements de la cuisine cambodgienne. La gastronomie est l'un des éléments d'une culture bien comprise. Elle n'en est, non plus que les modes vestimentaires, le moins important ni le moins publicitaire. Dans une recette savante comme dans une œuvre d'art vous trouverez de quoi mieux comprendre le peuple qui l'a créé. Existait-t-il une culture cambodgienne ? Certes, la littérature de pierre des grands monuments l'atteste. Existe-t-il une culture cambodgienne moderne, capable de soutenir un khmérisme de terroir, mais largement enrichi par tes apports de l'extérieur ? La réponse, il appartient aux Cambodgiens eux-mêmes de la faire, en considérant que les instruments de cette culture ne leur manquent pas et qu'il tient à eux d'en tirer tout le parti possible.

Si le Chef du Protectorat, accompagné de Mme Gautier, n'a pas dédaigné d'assister à l'ouverture d'un gala de cuisine cambodgienne, c'est qu'il a conçu — autour d'une réforme fondamentale comme la romanisation — l'importance d'éléments culturels secondaires qui contribuent à donner au Cambodgien sa personnalité dans la grande famille des races, et sait qu'une bonne spécialité culinaire peut être un véhicule de modernisation au même titre qu'une mode bien lancée ou qu'un record sportif solidement tenu.

R. B.

(RADIO-BULLETIN, du 15 novembre 1943.)

LA VIE INDOCHINOISE

L'Amiral Decoux adresse ses vœux à S. M. l'Impératrice d'Annam.

A l'occasion de la fête de Truong-Hy Khanh-Tiêt, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a fait présenter ses vœux à S. M. l'Impératrice d'Annam.

Nomination de chefs de bureau des Services administratifs indochinois.

Après avis d'une Commission spéciale placée sous la haute présidence de M. le Secrétaire Général du Gouvernement général, M. le Gouverneur Général de l'Indochine vient de prendre, à la date du 17 novembre courant, deux arrêtés pour :

D'une part, prononcer la titularisation dans le cadre local indochinois des services administratifs des commis ou secrétaires ayant exercé effectivement, depuis plus de deux ans, les fonctions de chef d'un bureau administratif ;

D'autre part, désigner les commis et secrétaires susceptibles de remplir les fonctions de chef de bureau.

Ont été nommés dans le cadre des Services administratifs, MM. :

Duong-xuan-Lang, commis principal hors classe du Gouvernement général, chef du 4e bureau de la Direction du Personnel ;

Ngo-quang-Ngan, secrétaire principal hors classe des Services administratifs du Territoire de Kouang-tcheou-wan, chef du bureau de la Comptabilité du Territoire ;

Nguyên-triêu-Kha, commis de 2e classe de la Direction des Finances, chef de bureau à la Délégation des Finances à Saigon.

Les fonctionnaires suivants ont été inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de bureau, au titre de l'année 1944, MM. :

Tran-dinh-Mai, secrétaire principal hors classe des Résidences de l'Annam, chef de section au bureau du Personnel de la Résidence supérieure à Hué ;

Nguyên-ba-Chan, commis principal de 3e classe des Résidences du Tonkin, adjoint au chef du bureau du Personnel de la Résidence supérieure à Hanoi ;

Katay, commis principal de 1re classe des Résidences du Laos, chargé de l'Imprimerie du Gouvernement, à Vientiane ;

Lê-van-Tinh, comptable principal de 3e classe des bureaux du Gouvernement et des provinces de la Cochinchine, comptable à l'Inspection de Cholon ;

Prak Praprœung, commis de 1re classe des Résidences du Laos, détaché au Cambodge, chef de bureau du ministère du Palais et des Cultes du Gouvernement cambodgien ;

Lê-trong-Hiên, commis principal de 2e classe de la Direction des Finances ;

Dam-van-Ba, secrétaire principal hors classe des Travaux publics, chargé du bureau de la comptabilité de l'Inspection générale des Travaux publics.

Pham-dinh-Giêm, archiviste-bibliothécaire principal de 3e classe, chargé du secrétariat et de la comptabilité de la Direction des Archives et Bibliothèques.

La cérémonie de la remise des diplômes aux lauréats du concours du mandarinat de 1943.

Le 19 novembre, le Gouverneur Général de l'Indochine a présidé la cérémonie de la remise des diplômes aux lauréats du Concours du mandarinat, au cours de laquelle il a prononcé l'allocution suivante :

MES CHERS AMIS,

J'ai voulu aujourd'hui, pour la troisième fois, présider cette cérémonie, et vous remettre moi-même les diplômes qui, en couronnant vos longues années d'études supérieures, consacrent pour vous une brillante réussite, et marquent l'origine d'une noble carrière.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Je tiens, en effet, à montrer à nouveau l'importance que j'attache au concours du mandarinat. Cette difficile épreuve ne saurait trop retenir l'attention des autorités responsables de ce pays, puisque c'est elle qui, pour l'Annam et le Tonkin, permet de sélectionner les cadres d'autorité de l'Indochine de demain.

Aussi vos mérites ont-ils été pesés par des personnalités choisies parmi les plus éminentes et les plus expérimentées ; à titre personnel, comme aussi en votre nom je les remercie du labeur considérable qu'elles se sont ainsi imposé.

Quant à vous, mes chers amis, je suis heureux de vous complimenter, à un double titre. D'abord pour la remarquable qualité de ce concours, qui ne le cède en rien à ceux des années précédentes ; et, plus encore, pour la décision que vous avez su prendre de vous destiner à la plus belle des missions, car si le service du pays exige un dévouement total, il procure en revanche des satisfactions incomparables.

Le mandarinat moderne est l'héritier d'une longue et magnifique tradition. Nombreux déjà sont ceux de ses membres qui, par la dignité de leur vie, par le sentiment élevé de leurs devoirs envers la chose publique, par la sollicitude éclairée que trouvait auprès d'eux la masse de la population, ont laissé dans l'histoire et jusque dans la légende un souvenir ineffaçable.

Vous saurez vous montrer dignes de ces grandes figures du passé. Leurs vertus spirituelles et morales n'ont rien perdu aujourd'hui de leur valeur exemplaire, malgré les changements et les bouleversements de l'âge moderne. Plus que jamais, la force du caractère et les qualités du cœur sont indispensables au chef. Ce sont elles, avant tout, qui lui assurent sur les hommes l'ascendant sans lequel il ne saurait rien faire de durable et d'utile. Tant il est vrai que l'autorité véritable ne saurait découler que du mérite personnel et du rayonnement qui en émane naturellement.

Ne croyez pas, cependant, qu'en évoquant devant vous le prestige des grands mandarins d'autrefois, je songe à proposer à votre vie publique des disciplines périmées. Soyez, par vos vertus, les émules de vos devanciers. Mais dans votre labeur, dans vos méthodes et dans vos buts, j'attends de vous, au contraire, que vous vous montriez résolument et totalement modernes.

Dans cet esprit, j'ai déjà dit et répété, en appliquant à la Fédération un mot du Maréchal destiné à la France, que l'Indochine telle que la Révolution Nationale s'attache à la modeler, devait être à la fois très vieille et très nouvelle. Très vieille, parce qu'elle restera fidèle à tous les éléments de grandeur des traditions ancestrales ; mais très nouvelle aussi, parce qu'il importe de marcher avec son temps et de garder les yeux grands ouverts sur l'avenir.

Il ne vous suffit donc pas de connaître l'Indochine dans son état présent. Elle évolue rapidement, et s'adapte chaque jour mieux encore aux fonctions d'un Etat moderne. Je ne veux point passer en revue ici les réformes parfois de première importance que la Révolution Nationale y a instaurées dans tous les domaines ; mais je vous invite instamment à mesurer les étapes parcourues, et à prendre conscience du sens profond de ce mouvement, puisque vous allez désormais vous placer au premier rang des artisans de la grande œuvre entreprise.

Dès maintenant, vous aurez à remplir des missions dont vos prédécesseurs, lorsqu'ils sont entrés dans la carrière, ne soupçonnaient ni l'étendue ni même parfois la possibilité.

Comme eux, vous assumerez auprès des populations ce rôle admirable de « père et mère du peuple », que vous assigne la tradition suivant une formule qui fait image. Dans le domaine moral, dans le domaine social, dans le domaine politique aussi, vous saurez ne pas vous montrer inférieurs à vos devanciers ; mais vos tâches seront parfois d'une complexité qu'ils n'imaginaient pas. En matière économique notamment, l'Indochine doit suivre le rythme du monde actuel, sous peine des plus graves difficultés ; et c'est une des fonctions importantes du mandarinat que de faire comprendre à la paysannerie les exigences impérieuses mais aussi les possibilités illimitées de l'ordre nouveau en matière de production et d'échanges.

Pour le présent, dans toutes les branches de votre activité, vous assumerez généreusement votre part de l'effort que s'imposent, à chaque échelon, tous les cadres d'autorité du pays, pour que nos administrés ressentent le moins lourdement possible les effets de la tourmente qui ébranle le monde.

Vous vous rappellerez sans cesse cependant, que les préoccupations du moment, si pressantes soient-elles, ne doivent jamais nous faire perdre de vue la préparation de l'avenir. Sous vos yeux, en effet, s'édifient les assises d'une Indochine qui, la paix revenue, coopérera de toutes ses forces vives à une immense besogne de reconstruction et de rénovation. Vous aurez, ne l'oubliez pas, un rôle primordial à y jouer.

Je ne voudrais pas vous avoir dépeint sous des couleurs trop austères les perspectives qui s'ouvrent désormais devant vous. Mais n'est-ce pas souligner la grandeur et l'éminente dignité de votre mission, que d'en montrer les charges et les difficultés ? Les envisager sans crainte, les accepter sans faiblesse, c'est faire preuve de la confiance en soi et du goût des responsabilités qui sont les qualités les plus nécessaires à un chef. Je sais que vous avez librement choisi la voie où vous vous engagez, et que vous êtes résolus à étudier dans un esprit neuf, exempt de toute idéologie préconçue, les problèmes nouveaux que pose sans cesse l'évolution de la société annamite. Vous avez aussi compris la nécessité de concilier la tradition avec les exigences inévitables de l'avenir, dans les voies duquel la France guide ce pays. Vous vous consacrerez donc à cette mission de toute votre âme, et, grâce à votre connaissance approfondie des deux civilisations et des deux cultures, vous serez, j'en suis convaincu, parmi les plus fidèles et les plus sûrs artisans d'une collaboration confiante et totale sur laquelle repose cet avenir.

Des primes annuelles sont allouées aux personnes décorées de la Médaille d'honneur du Travail.

Un arrêté du 26 août 1938 a institué la Médaille d'honneur du Travail, destinée à récompenser les plus méritants parmi les travailleurs indochinois : ouvriers d'usines, coolies de mine, agriculteurs, artisans, employés de commerce, gens de maisons, etc...

Jusqu'à présent cette distinction était purement honorifique.

Désireux, en conformité avec les principes de la Révolution Nationale, de lui donner plus d'éclat, l'Amiral Decoux vient de décider, par un récent arrêté, que des primes annuelles de 20, 15 et 10 piastres seront désormais payées à toutes les personnes décorées de la Médaille d'honneur du Travail en or, en argent ou en bronze.

Ces primes seront versées chaque année à une époque où leur appoint sera vivement apprécié de leurs bénéficiaires, immédiatement avant la fête du Têt.

On peut être assuré que cette mesure généreuse sera accueillie avec la plus vive satisfaction par les populations laborieuses de l'Indochine.

L'équipe de natation du Cercle sportif saigonnais bat le record de France du relais 10 fois 100 mètres.

Le dimanche 21 novembre, à 9 h. 30, à la piscine régionale de Saigon-Cholon, sous la présidence du commandant Ducoroy, et en présence des nombreuses personnalités sportives, l'équipe du Cercle Sportif Saigonnais s'est attaquée au record de France du relais 10 fois 100 mètres, détenu depuis 1938 par le Club Nautique de Paris, en 11 min. 12 sec. 3/5.

Cette tentative a pleinement réussi, l'équipe du C. S. S. ayant réalisé le temps remarquable de 11 min. 3 sec. 2/5. Cette performance, qui classe le C. S. S. au niveau des meilleures sociétés de France, fait honneur tant aux exécutants qu'aux dirigeants qui les ont préparés et donne les plus grands espoirs quant à l'essor de la natation sportive en Indochine.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Fernande, fille de M. et de Mme **Rougnon** (10 novembre 1943).

Geneviève, fille de M. et de Mme **Rofidal** (11 novembre 1943).

Evelyne, fille de M. et de Mme **Bleicher** (11 novembre 1943).

Hélène, fille de M. et de Mme **Richetti** (11 novembre 1943).

Michel, fils de M. et de Mme **Martin** (13 novembre 1943).

Andrée, fille de M. et de Mme **Robert, dit Gauier** (13 novembre 1943).

Anne-Marie, fille de M. et de Mme **Boisnard** (15 novembre 1943).

Marie, fils de M. et de Mme **Ménil** (18 novembre 1943).

Jean-Claude, fils de M. et de Mme **Fajet** (18 novembre 1943).

Monique, fille de M. et de Mme **Rigault** (18 novembre 1943).

Henri, fils de M. et de Mme **Gros** (15 novembre 1943).

Françoise, fille de M. et de Mme **Gabrielli** (17 novembre 1943).

COCHINCHINE

Georges, fils de M. et de Mme **Faure** (1er novembre 1943).

Françoise, fille de M. et de Mme **Curé**.

Claude, fille de M. et de Mme **Marsac**.

Pierrette, fille de M. et de Mme **Lefaury**.

Liliane, fille de M. et de Mme **Régnier** (6 novembre 1943).

Liliane, fille de M. et Mme **Régnier** (6 novembre vembre 1943).

Gérard, fils de M. et de Mme **Berbudeau** (14 novembre 1943).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Michel **Payan** avec Mlle Madeleine **Millous**.
M. René **Drude** avec Mlle Andrée **Duprat**.
M. Jean **Le Lay** avec Mlle Jacqueline **Normand**.
M. **Pham-dinh-Khiêm** avec Mlle **Pham-thi-Châm**.

MARIAGES.

TONKIN

M. **Nguyên-duy-Chi** avec Mlle **Vu-thi-Vân** (21 novembre 1943).

COCHINCHINE

M. **Huynh-vuong-Quang** avec Mlle **Bui-kim-Xuyên** (14 novembre 1943).

M. **Pham-van-Suu** avec Mlle **Tran-thi-Muoi** (15 novembre 1943).

M. **Georges Michel** avec Mlle **Raymonde Taibo** (15 novembre 1943).

M. **Van Huffel** avec Mme **Louise Berland**.

M. **Michel Méneur** avec Mlle **Olga Grigorlieff** (17 novembre 1943).

M. **Huynh-van-Tho** avec Mlle **Charlotte Vo-thi-An** (17 novembre 1943).

DÉCÈS.

TONKIN

M. **Nguyên-ba-Chinh** (15 novembre 1943).

Mme Vve **Do-Ngân**, née Truong-thi-Thanh (15 novembre 1943).

M. **Nguyên-viêt-Chu** (15 novembre 1943).

Mme **Hybois**, née Yvonne Josselin (18 novembre 1943).

M. Roger **Cointe** (19 novembre 1943).

M. **Tran-my-Ngoc** (20 novembre 1943).

M. **Nguyên-binh-Duong** (21 novembre 1943).

COCHINCHINE

M. Pierre **Maroselli** (28 octobre 1943).

Mme **Leng Russel** (3 novembre 1943).

Mme **Lê-minh-Canh**, née Nguyên-tan-Su (10 novembre 1943).

Yvette **Massoni** (12 novembre 1943).

M. **Claude Chaix** (13 novembre 1943).

M. Henri **Drouin** (16 novembre 1943).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ **N. V. V..., à Bac-ninh.** — Nous vous confirmons que les prix de Littérature annamite 1943, organisés par l'Association Alexandre-de-Rhodes, seront décernés en fin décembre 1943.

S. E. Pham-Quynh, président du jury, procède à un dernier examen des manuscrits sélectionnés.

~ **T. K..., à Paksé.** — Pourquoi nous ne publions pas de dessins humoristiques laotiens ou cambodgiens ?

Parce que, cher lecteur, on ne nous en envoie pas, malgré nos appels réitérés.

C'est à croire que les Laotiens et les Cambodgiens sont tristes comme des bougies.

~ **C. M..., à Hué.** — Nous vous remercions de vos éloges sur l'édition des « Contes de Perrault ».

Les livres en cours d'impression au compte des éditions Alexandre-de-Rhodes sont les suivants :

« Lên tam », album illustré par Manh-Quynh ;

« Luc-Vân-Tiên », texte en quôc-ngu, traduction française et traduction juxtalinéaire par M. Duong-quang-Hàm ;

« **Thuong-Chi Van-Tâp** », tome I du recueil des écrits en quôc-ngu de S. E. Pham-Quynh.

Nous espérons que ces livres paraîtront vers la fin de l'année.

En outre l'Association a mis en chantier d'autres ouvrages que nous vous signalerons dès qu'ils seront mis à l'impression.

~ **N. T. K..., Cantho.** — Nos abonnements partent du 1er de chaque mois. En fait, lorsque les abonnements nous parviennent avant le 20 du mois, nous les faisons partir du 1er de ce même mois. S'ils nous arrivent après le 20, nous les faisons partir du 1er du mois suivant. Votre lettre nous

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

étant arrivée le 22, nous vous avons abonné à compter du 1er novembre. Le premier numéro de novembre, celui du 4, a été posté le 5, il n'est donc pas anormal que vous ne l'avez pas reçu le 9 du mois, il a dû vous parvenir le 10 ou le 11, si nous en jugeons d'après le délai habituel des transports entre le Tonkin et la Cochinchine.

Et voici, cher lecteur, l'explication de ce retard qui vous avait paru insolite.

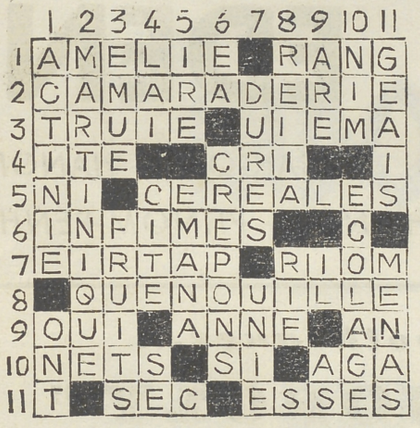
~ **G. C..., Saigon.** — Nous publions précisément dans ce numéro une étude sur les coolies-pousse de Hanoi.

Nous regrettons de n'avoir rien de semblable sur les cyclos-pousse de Saigon, sujet particulièrement actuel. Nous espérons que l'un d'eux, étant donné les nombreux loisirs que lui laisse sa profession telle qu'elle est pratiquée actuellement, prendra la plume et nous écrira un article sur ses confrères.

~ **B. L..., Faifoo.** — Vous nous demandez, cher lecteur, notre opinion sur « la réception d'une lettre dont le timbre a été enlevé et les mesures à prendre en l'occurence ». A notre avis, si des traces de cachet postal se trouvent autour de l'emplacement du timbre fantôme, celui-ci avait été oblitéré par la poste. Tant pis s'il est décollé ultérieurement.

Dans le cas contraire, quelque planton l'a utilisé pour sa collection personnelle avant la remise du courrier à la poste, et il ne vous reste plus qu'à acquitter la double taxe. Elle se manifeste par de jolies vignettes jaunes et rouges que le facteur vous fera payer avant de vous remettre la missive.

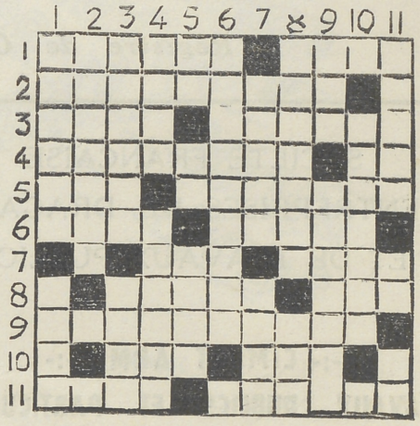
SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 135



MOTS CROISÉS N° 136

Horizontalement.

1. — Petite canne — Céréales.
2. — Nom donné à tort aux femmes d'un harem.
3. — Pousse — Du verbe pouvoir.
4. — Instruites dans quelque art — Conjonction.
5. — Arrondissement de la Drôme — Trompe.
6. — Tout ce qui est — Anagramme d'aorte.
7. — Rivière de Galicie — Déclarai ne pas devoir.
8. — Nécessaire pour l'assaisonnement des mets — Cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche.
9. — Mouvements du corps pour saluer en s'inclinant.
10. — Monnaie étrangère — Possessif.
11. — Fils de Pandion et roi légendaire d'Athènes — Peuple de la race indo-européenne qui fut absorbé par les Romains.



Verticalement.

1. — Corps de petite masse qui erre dans l'espace — Arbre.
2. — Inflammation des glandes.
3. — Instrument de dentiste — Cri des bacchantes en l'honneur de Dionysos.
4. — Petite île — Attend.
5. — Négation — Arbre — Rivière de France.
6. — Vertu théologale.
7. — Derniers rangs — Greffe.
8. — Touffe d'arbrisseaux sauvages et rameaux — Passage.
9. — Pronom — Sceptre de Neptune.
10. — Partais.
11. — Mesure — Affirmation étrangère — Restes mortels.

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).
Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH
Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte-d'Azur. Bibliothèques

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement

-:- *Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy* -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ENTREPRISES DE DRAGAGES
ET DE TRAVAUX PUBLICS

-:- CIMENT ARMÉ -:-
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
BATIMENTS INDUSTRIELS

SAIGON
200 - Rue de Champagne - 200
Tél. n° 20615 R. C. Saigon 24

Une salle vaste et confortable
Une projection nette et audible
Des films de choix
se trouvent au Cinéma

EDEN

à SAIGON — HANOI
HAIPHONG — PHNOM-PENH

Achetez... Vendez... Hypothéquez...

avec "MONOPOLY"
Vous deviendrez
Propriétaire, Chef de gare, Banquier, etc...
VOUS PASSEREZ DES HEURES AGRÉABLES
avec "MONOPOLY"
Le jeu le plus passionnant qui se joue dans le monde entier

La boîte avec tous les accessoires. 39$50
Franco gare destinataire sous emballage bois. 43 50

En vente à la **LIBRAIRIE TAUPIN & CIE — HANOI**

= La règle du jeu est envoyée gratuitement sur demande =

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LOTERIE



INDOCHINOISE

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, *Avenue d'Iéna, PARIS*

Inspection : 69, *Bd Francis-Garnier, HANOI*

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Specia Rhône-Poulenc

PROPIDEX • ASCIATINE • ORTEDRINE • RHOFÉINE
SONÉRYL • RUTONAL • STIBYAL • NEPTAL • TOCHLORINE
RHODAZIL • ALUNOZAL • URAZINE • CORYPHÉDRINE
GÉLOBARINE • FORIOD • BAUME RHODIA
NÉO-DMEGON • SANÉDRINE • INFUNDIBULINE
SEPTAZINE • NEO-DMÉTYS • THIAZOMIDE • FLÉTASE
RHODIACARBINE • CRISALBINE • NÉOCARDYL
QUINIO • STOVARSOL • MYOCHRYSINE • KÉLÈNE
DAGÉNAN • ANTHÉMA • PREMALINE
PROPIDON • QUINACRINE • GARDÉNAL
ACÉTYLARSAN • STOVARSOL • DMELCOS
NOVARSENOBENZOL BILLON
ASPIRINE USINES DU RHÔNE

justifient par leur efficacité
le renom mondial de la qualité française

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Edition tonkinoise

NGUYỄN-CÔNG-TRỨ (1778-1858)



1°/ — Nói đến nhân-vật cận-đại, thì ai cũng rõ lịch-sử ông NGUYỄN-CÔNG-TRỨ là một người kỳ-nhân. Ông sinh vào cuối đời Hậu Lê, gặp buổi chúa Trịnh lộng quyền, Tây-Sơn nổi loạn, nên vì tưởng nhớ nhà Lê, chỉ ngao du từ Bắc vào Nam để nuôi cái chí lớn :

Đã mang tiếng đứng trong trời đất
Phải có danh gì với núi sông.



2°/ — Ông vẫn mong tự mình tạo ra công-nghiệp lớn. Năm hơn 20 tuổi, gặp khi vua GIA-LONG bắc tuần, ông đã dâng một bản điều-trần nói về cách làm cho nước giàu dân mạnh. Ông THƯỢNG-CÔNG-DUYỆT là một tay khai-quốc công-thần, có con mắt tinh đời, biết ông NGUYỄN-CÔNG-TRỨ không phải là người thường.



3°/ — Ông lại là một người rất tài hoa, đàn hay thơ giỏi.

Vốn hễ anh-hùng mới có nghèo

là câu để tả đời, từ khi làm học-trò cho đến khi ra làm quan lúc nào cũng nghèo mà thanh-bạch. Có lần, vì ông muốn gán một người ca-nữ tên là HIỆU-THƯ, mà ông xách đàn lẽo-đẽo theo sau, hát trong những đám tiệc mừng.



4°/ — Mãi tới năm 36 tuổi, nhờ vua có lòng thu-dụng, nên ông đỗ đầu khoa thi. Ra làm quan, sự trị-dân, hành-chánh và dụng binh đều có vẻ hơn người, tới đâu cũng được nhân dân súng-bái.



5°/ — Dần dần, ông lên tới chức Tổng-đốc Hải-dương. Vua Tự-Đức vốn trọng ông là một ông quan liêm nên nghèo, có lần phải quan Khâm-mạng đem ra cho ông một bánh thuốc lào. Sau khi rở bánh thuốc, thì thấy một đỉnh vàng dấu ở trong, của vua ban để khen bụng trong sạch.



6°/ — Ngày xưa làm quan, sự thưởng phạt rất nghiêm-khắc. Nên có lần, vì một lỗi vô cùng vì quá hăng-hái nên quan trên không tra, ông bị cách tuột chức tước và sung làm lính. Nhưng theo đuổi sự-nghiệp, lúc nào ông cũng ngẩm cuộc đời bằng con mắt lãnh-đạm. Khi làm đến Tổng-đốc, chẳng lấy làm vinh, khi xuống làm lính cũng không lấy làm nhục.



7°/ — Sau ông được phục chức, thì lại ra công đánh nam dẹp bắc cho dân được yên-nghiệp, ông lại hết sức khẩn hoang, và mở đồn-điền, cho dân được no ấm. Những bãi biển đồng chua ở vịnh Bắc-kỳ, nhờ ông khai-khẩn khi làm doanh-điền-sứ, sau thành ra hai phủ giàu nhất nhì ở Bắc-kỳ, đó là Kim-sơn (Ninh-bình), Tiền-hải (Thái-bình).



8°/ — Làm quan Phú-doãn tại triều, ai cũng phục tài. Đến năm 70 tuổi, dâng sớ về hưu, các bạn đồng-liêu đều mến tiếc. Ông nhân tuổi già, thường ngồi xe-bò đi dạo để xem xét dân-tình. Thọ mãi tới 80 mới mất, đời ông thực đáng nêu gương cho bạn trẻ để phụng-sự nước nhà.

Một mình đã vì dân vì nước
Túi kinh-luân từ trước để nghìn sau.

IDEO-HANOI

Université Côte d'Azur. Bibliothèques